



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.5
23 janvier 2023

Original: ANGLAIS

Dixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes.

Réunion virtuelle, du 30 janvier 2023 au 1^{er} février 2023

EBAUCHE
ÉTAT DES ACTIVITES DU SOUS-PROGRAMME AU PROTOCOLE RELATIF
AUX ZONES ET A LA VIE SAUVAGE SPECIALEMENT PROTEGEES (SPAW)
POUR LA PERIODE BIENNALE 2021-2022.

Cette réunion est convoquée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique afin de les télécharger si nécessaire.

TABLE DE MATIÈRES

ACRONYMES	ii
1. INTRODUCTION	1
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES SOUS-PROGRAMMES ET ACTIVITÉS	2
2.1 Coordination de Programme	2
2.2 Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes	7
2.3 Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces	10
2.4 Conservation des espèces menacées et en voie de disparition	13
2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers	17

ACRONYMES

5C	Centre communautaire des Caraïbes sur le changement climatique
ACP-MEA III	Application des traités environnementaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - ACP-MEA Phase III
ACS	Association des États de la Caraïbe
AGRRA	Programme d'évaluation rapide des récifs de l'Atlantique et du Golfe
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement
BIOPAMA	Programme de gestion de la biodiversité et des zones protégées
BMI	Initiative d'atténuation des prises accessoires
CAMAC	Anthropologies de la mégafaune et du milieu marin des Caraïbes
CaMPAM	Réseau des gestionnaires des zones marines protégées des Caraïbes et Forum
CARI'MAM	Réseau de préservation des mammifères marins des Caraïbes
CARIB-CÔTE	Réseau des Caraïbes sur les risques côtiers liés au changement climatique
CaribWEN	Réseau des Caraïbes pour l'application de la loi sur la vie sauvage
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CDB	Convention sur la diversité biologique
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
CERMES	Centre de gestion des ressources et d'études environnementales
CINVESTAV	Centre de recherche et d'études avancées de l'Institut national polytechnique
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLME+	Grands écosystèmes marins des Caraïbes et du plateau du nord du Brésil
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
COP	Conférence des Parties
CRCP	Programme de conservation des récifs coralliens
CRFM	Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes
DSS	Système d'aide à la décision
EBM	Gestion basée sur l'écosystème
ERDF	Fonds européen de développement régional
UE	Union Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCFI	Institut de la pêche du Golfe et des Caraïbes
GCRMN	Réseau mondial de suivi des récifs coralliens
GESAMP	Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection du milieu marin
IAC	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines
IAS	Espèces exotiques envahissantes
ICCWC	Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IGM	Réunion intergouvernementale
INVEMAR	Institut de recherche marine et côtière
IOC	Commission océanique internationale
IOCARIBE	Sous-Commission des Caraïbes et des régions adjacentes de la Commission océanographique intergouvernementale
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UICN-ORMACC	Union internationale pour la conservation de la nature - Bureau régional pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes
IWC	Commission baleinière internationale
LBS	Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres
Fonds MAR	Fonds mésoaméricain pour les récifs
MEA	Accord multilatéral sur l'environnement
MedPAN	Réseau méditerranéen des gestionnaires de zones protégées
PAMM	Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes
MoC	Mémoire de coopération
MoU	Mémoire d'entente

MPA	Zone marine protégée
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
ONG	Organisation non gouvernementale
OCCC	Coordination globale et coûts communs
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
OSPAR	Conventions d'Oslo et de Paris
PA	Zone protégée
PAME	Efficacité de la gestion des zones protégées
CAR	Centre d'activités régional
Ramsar	Convention relative aux zones humides d'importance internationale
RAR	Réseau d'activités régional
ROLAC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
RSAP	Stratégie régionale et Plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes 2021 - 2030
PAS	Plan/Programme d'action stratégique
SCTLD	Maladie de perte de tissu corallien pierreux
SoMH	État de l'habitat marin
SPAW	Zones et vie sauvage spécialement protégées
SSFA	Entente de financement à petite échelle
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
TNC	The Nature Conservancy
ToT	Formation de formateurs
ONU DC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
PNUE	Programme des Nations unies pour l'Environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WCPA	Commission mondiale des zones protégées
WCR	Région des Caraïbes
WECAFC	Commission des pêches de l'Atlantique Centre-Ouest de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
WEN	Réseau pour l'application de la loi sur la vie sauvage
WIDECAST	Réseau de conservation des tortues de mer de la région des Caraïbes

**PROJET SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET DU PROGRAMME RÉGIONAL SPAW
2021 - 2022**

1. INTRODUCTION

1. Le Plan de travail et budget du programme SPAW pour l'exercice 2021-2022 a été adopté par la onzième Réunion de la Conférence des Parties (COP11) au protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (virtuelle, le 27 juillet 2021) et à la dix-neuvième Réunion intergouvernementale (IGM) sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes/Quinzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (virtuelle, 28-30 juillet 2021).
2. Le gouvernement du Nicaragua a adhéré au Protocole SPAW en 2021, ce qui porte le nombre total de gouvernements qui sont Parties contractantes à dix-huit (18) (Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, République dominicaine, France, Grenade, Guyana, Honduras, Pays-Bas, Nicaragua, Panama, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinidad-et-Tobago, États-Unis d'Amérique et Venezuela). Des discussions sont en cours avec le Guatemala, le Costa Rica, la Jamaïque, le Mexique, le Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis et les territoires du Royaume-Uni, au sujet de leur ratification du Protocole SPAW. Une liste complète des Parties contractantes au protocole SPAW et leurs dates de ratification figurent à l'Annexe II.
3. Les objectifs du Programme SPAW sont les suivants :
 - (a) Augmenter considérablement le nombre et améliorer la gestion des zones protégées nationales et des espèces dans la région des Caraïbes ;
 - (b) Soutenir la conservation des espèces menacées et en voie de disparition et l'utilisation durable des ressources naturelles pour éviter qu'elles ne deviennent menacées et en voie de disparition ;
 - (c) Développer une forte capacité régionale pour la coordination de l'échange d'informations, de la formation et de l'assistance technique, à l'appui des efforts nationaux de conservation de la diversité biologique ; et
 - (d) Coordonner les activités avec les traités et initiatives internationaux pertinents en matière de biodiversité, tels que : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Ramsar), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC), la Commission baleinière internationale (CBI) et l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) et ses réseaux mondiaux.
4. Au cours de la période 2021-2022, les activités ont été focalisées à aider les pays à :
 - (a) Renforcer la gestion et le travail en réseau des zones marines protégées (MPA) et des espèces protégées ;
 - (b) Promouvoir et intégrer les principes de l'approche écosystémique, afin de lutter contre la dégradation de certains services écosystémiques prioritaires et de répondre de même, par la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources côtières, aux problèmes de développement avec l'appui du projet « Application des traités environnementaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – ACP-MEA III » ;
 - (c) Reconnaître l'interdépendance et les aspects multidimensionnels des systèmes écologiques et sociaux. Cette approche a été appuyée par d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (MEA) tels que la CDB et la Convention de Ramsar.
5. Les activités ont également visé à assurer la coordination avec d'autres accords et programmes environnementaux traitant de questions relatives à la conservation de la diversité biologique présentant un intérêt particulier pour le Protocole SPAW, tels que les Directions stratégiques du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour les mers régionales 2022-2025, la Convention d'Abidjan, la Commission baleinière internationale (CBI), la Stratégie pour les Caraïbes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et le Programme de gestion de la biodiversité et des zones protégées

(BIOPAMA), la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC), le projet de grands écosystèmes marins du plateau continental des Caraïbes et du nord du Brésil (CLME+), la Commission des pêches de l'Atlantique Centre-Ouest de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO-WECAFC), le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM), la Convention internationale pour la régulation de la pêche à la baleine (ICRI), l'Office des Nations Unies de lutte contre la drogue et la criminalité (ONUDD), et la Commission des Conventions d'Oslo et de Paris (OSPAR).

6. Des activités spécifiques du plan de travail pour la période 2021-2022 s'articulent autour de cinq principaux éléments (sous-programmes) :
 - (a) Coordination de Programme ;
 - (b) Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes (y compris la formation et le renforcement des capacités pour la gestion des zones protégées) ;
 - (c) Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces ;
 - (d) La conservation des espèces menacées et en voie de disparition ; et
 - (e) La conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins (y compris les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins en utilisant l'approche de gestion écosystémique (EBM)).
7. En outre, le Secrétariat s'est focalisé sur la collecte de fonds en élaborant des stratégies et en rationalisant les activités de SPAW, car les contributions financières et les ressources humaines nécessaires à l'exécution des programmes étaient toujours limitées. Par conséquent, les interventions ont été de nature opportuniste et stratégique.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES SOUS-PROGRAMMES ET ACTIVITÉS

8. Les sections ci-après donnent un résumé des principales activités exécutées et des principales réalisations obtenues au titre des différents sous-programmes entre 2021 et 2022.

2.1 Coordination de Programme

9. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :
 - (a) Promouvoir la ratification, l'adhésion et l'application effective du Protocole SPAW ;
 - (b) Veiller à ce que la formulation et la mise en œuvre des activités du programme satisfont aux exigences et aux besoins du Protocole SPAW et de ses Parties contractantes ;
 - (c) Développer des mécanismes de coordination, de collaboration et de communication avec d'autres accords, organisations et programmes pertinents pour les objectifs de SPAW ;
 - (d) Améliorer la coordination de la programmation régionale des zones protégées et la vie sauvage dans la région des Caraïbes ; et
 - (e) Superviser les activités quotidiennes et la coordination générale des différents projets et activités du programme SPAW.

2.1.1 État d'avancement des activités du sous-programmes

10. Pendant la période 2021-2022, la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités programmatiques a continué d'être supervisée par l'Officier de programme SPAW, qui est responsable de la coordination générale du programme, avec l'appui de l'Officier de programme auxiliaire et de l'assistant de programme SPAW. Au mois de mars 2022, l'Officier de

programme SPAW a démissionné et le poste de remplaçant a été annoncé. La coordination générale du SPAW a été supervisée par l'Officier de Programme auxiliaire et l'assistant de programme, pendant la période intérimaire.

11. Entre 2021 et 2022, le Secrétariat a embauché un certain nombre de stages actifs de trois (3) à six (6) mois. Ces stagiaires ont travaillé sur place et à distance et ont pu aider à la mise en œuvre des projets dans le cadre des sous-programmes SPAW et AMEP, ce qui a considérablement amélioré la productivité et les résultats programmatiques.
12. Un appui supplémentaire pour atteindre les objectifs de ce sous-programme a été reçu de la part du Centre d'activités régional de SPAW (CAR-SPAW), qui est situé en Guadeloupe et soutenu par le Gouvernement français (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.6 pour plus de détails sur les fonds fournis par le Gouvernement Français par l'intermédiaire du CAR-SPAW pour la mise en œuvre de ses activités).
13. Les coûts de fonctionnement du CAR-SPAW sont couverts par le Ministère Français de l'environnement, y compris les salaires de trois (3) agents Français/fonctionnaires : un (1) Directeur exécutif, un (1) Directeur adjoint et Officier de programme, et un (1) Assistant administratif. En juillet 2022, le directeur exécutif du CAR-SPAW a démissionné après six ans et le poste de directeur exécutif qui lui a succédé a été pourvu en septembre 2022. L'équipe est soutenue par deux membres du personnel financés par des projets de l'Union européenne et deux (2) volontaires du service civil en tant qu'agents auxiliaires.
14. Le CAR-SPAW a continué de soutenir le Secrétariat dans diverses activités, en particulier la coordination des actions mandatées par le STAC9 et la COP11, notamment la création et l'activation des trois (3) groupes de travail du STAC relatifs aux espèces, aux zones protégées et aux exemptions (voir UNEP(DEPI)/CARWG.43/INF.6, UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.12, UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.16 et UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.33), ainsi que les activités menées dans le cadre du Réseau mondial de suivi des récifs coralliens (GCRMN) (voir PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.27 et WIDECAS (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.11).
15. Un soutien programmatique supplémentaire a été facilité par le rôle clé du CAR-SPAW dans la mise en œuvre de deux (2) projets importants financés par l'Union européenne (UE) (2017-2021) : 1) le Projet du Réseau de préservation des mammifères marins des Caraïbes (CARI'MAM) sur les réseaux de zones protégées pour les mammifères marins (2 903 178,24 euros), y compris l'évaluation et la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes (PAMM) (voir PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.29 et PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.31) ; et 2) le Projet de réseau des Caraïbes sur les risques côtiers liés au changement climatique (CARIB-COAST) sur les écosystèmes des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers marins (3 286 345 euros) (voir PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.30). Sur une base ad hoc, le CAR a également aimablement examiné et traduit un certain nombre de documents .
16. La coordination et la communication avec d'autres organisations ont encore été renforcées sur diverses questions d'intérêt commun (voir les sections suivantes du rapport), et conformément aux accords de collaboration établis avec nombre d'entre elles :
 - Le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM)
 - Le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)
 - Le Centre de gestion des ressources et d'études environnementales (CERMES)
 - La Convention sur la diversité biologique (CDB)
 - Le Centre des sciences de la mer (CMS)
 - L'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI)
 - La Sous-Commission des Caraïbes et des régions adjacentes de la Commission océanographique intergouvernementale/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (IOCARIBE/UNESCO)
 - L'initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI)
 - L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
 - La Commission baleinière internationale (CBI)
 - Le Fonds des récifs mésoaméricains (Fonds MAR)
 - National Oceanic and Atmospheric Administration
 - La Commission OSPAR
 - L'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS)
 - La Commission de la mer des Sargasses

- The Nature Conservancy (TNC)
- Le Plan d'action du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) - PNUE
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- Food and Agricultural Association-Western Central Atlantic Fishery Commission (FAO-WECAFC)
- Le Réseau de conservation des tortues de mer de la région des Caraïbes (WIDECAST)

17. Conformément aux objectifs de développer des synergies, de promotion du Protocole et d'optimisation des ressources, les activités suivantes ont été menées à bien ou lancées :

- Un Mémoire d'entente (MoU) a été signé avec la Commission OSPAR en 2021 et a pris fin en novembre 2022. Le but de ce Mémoire d'entente était de fournir un cadre de coopération et de compréhension, et de faciliter la collaboration entre la Convention de Cartagena et les Secrétariats OSPAR pour promouvoir des buts et des objectifs communs concernant la protection mutuelle et l'amélioration du milieu marin dans l'Atlantique. Ce Mémoire d'entente a encouragé les éléments suivants
 - La prévention de la pollution marine ;
 - La protection du milieu marin ; et
 - L'utilisation durable et la conservation des ressources marines.
- La ratification du Protocole SPAW par le gouvernement du Nicaragua en mai 2021. Un appui a été fourni aux gouvernements du Guatemala, du Costa Rica, de la Jamaïque, du Mexique, du Suriname, de Saint-Kitts-et-Nevis et des territoires du Royaume-Uni pour les aider à devenir Parties au Protocole SPAW, qu'ils n'ont pas encore ratifié. Les Gouvernements de Saint-Kitts-et-Nevis examinent actuellement les propositions du Cabinet en vue de la ratification du protocole SPAW.
- Une contribution a été apportée aux rapports suivants :
 1. Rapport du Secrétaire administratif du PNUE à la 48e session annuelle du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP), 3-10 septembre 2021, siège de l'ONU à New York.
 2. Rapport du Secrétaire général du PNUE tel que mandaté par la résolution A/76/72 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 9 décembre 2021, intitulée « Les océans et le droit de la mer »
 3. Rapport 75/214 du Secrétaire général du PNUE. Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures.
 4. Rapport annuel 2021 du PNUE
- Mise en œuvre des activités dans le cadre du projet financé par l'UE « Application des traités environnementaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – ACP-MEA Phase III » (1 961 264 US \$) suite (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.43). Le projet de quatre (4) ans (2020-2024) se traduira par :
 - Le renforcement des cadres de gouvernance des conventions sur les mers régionales et des protocoles associés ;
 - U réseau fonctionnel de zones protégées classées à SPAW couvrant des habitats et des écosystèmes interconnectés pour restaurer et maintenir la santé des océans ;
 - La réduction de l'afflux de déchets entrant dans le milieu marin de la région des Caraïbes ; et
 - Une documentation des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la gestion des déchets marins, au niveau communautaire.
- Deux documents techniques ont été lancés :
 - 2021 Document technique sur le Sargassum: Transformer la crise en opportunité (mise à jour)
 - 2021 Document technique sur la maladie de perte de tissu corallien pierreux (SCTLD)
- Elaboration d'un projet de Plan de travail avec la CBI est en cours après plusieurs échanges et la décision de la CBI en 2022 de ne pas établir de Mémoire d'entente formel avec le Secrétariat. Le plan de travail décrira les activités et facilitera la collaboration entre les Parties dans des domaines d'intérêt commun, en intensifiant les consultations et la coopération entre les deux Parties, afin de :
 - Améliorer l'échange d'information et de données sur la situation et l'abondance des espèces de mammifères marins ;

- Promouvoir et encourager la conservation et la gestion des principales espèces et populations de cétacés ; et
 - Augmenter les collaborations en matière de recherche, de prévention et d'intervention en matière de menaces anthropiques.
- Poursuite du renforcement des partenariats avec la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) pour aborder les nouveaux enjeux régionaux, tels que le SCTL, le partage des données scientifiques des citoyens sur les sargasses et l'acidification des océans.
 - Poursuite du renforcement des synergies avec le Protocole LBS et le Protocole sur les déversements d'hydrocarbures, en participant et en contribuant aux activités menées dans le cadre du programme AMEP.
 - Partenariats établis avec la CDB, des universités, des entités de recherche et des organisations internationales travaillant dans des domaines / sur des sujets d'intérêt commun).
18. Un certain nombre de réunions et de webinaires ont été organisés et/ou suivis, afin de continuer à promouvoir le sous-programme et à développer des synergies. En raison du début de la pandémie de coronavirus (Covid-19) à partir de mars 2020, certaines réunions ont été organisées via une participation virtuelle. Les principales réunions et webinaires où des commentaires ont été fournis peuvent être trouvés dans l'Annexe III et IV, pour la liste des réunions et des webinaires.
19. Plusieurs activités ont été entreprises par/ou mises en œuvre en collaboration avec le CAR-SPAW en Guadeloupe. Voir PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.6 pour plus de détails. Les activités en cours :
- Poursuivre le processus d'inscription des zones protégées au titre du Protocole SPAW avec les Parties contractantes concernées, selon qu'il convient, avec l'outil en ligne et développer davantage la coopération des zones protégées inscrites ;
 - Poursuivre le processus d'examen des espèces inscrites aux annexes I à III du protocole SPAW, en collaboration avec les organisations compétentes, le cas échéant.
 - Soutenir la conservation des espèces, avec un accent particulier sur les tortues marines, en collaboration avec WIDECAS
 - Continuer de fournir des orientations sur l'utilisation des lignes directrices pour l'évaluation des dérogations au titre de l'article 11, paragraphe 2
 - Promotion du Protocole SPAW et de ses objectifs pour aider à l'évolution de la situation conformément au mandat des Parties, la collecte de fonds et la ratification par les non-Parties, en participant à plus de 30 réunions.
 - Préparer et diffuser des publications trimestrielles du bulletin d'information du SPAW et du PEC du PNUE, ainsi que des notifications aux Parties SPAW sur l'état d'avancement des activités, et mettre régulièrement à jour le site Web du CAR-SPAW avec des informations et les résultats des activités, le tout en anglais, en espagnol et en français.
 - Continuer à coopérer avec les institutions compétentes sur la question des espèces exotiques envahissantes (EEE), ainsi qu'avec les partenaires concernés pour évaluer et fusionner les informations et les meilleures pratiques sur la lutte contre l'afflux du Sargassum.
 - Continuer d'améliorer la coordination et la programmation régionales

Les activités réalisées comprennent :

- Révision et mise à jour du Plan d'action pour les mammifères marins (PAMM) de SPAW et achèvement du projet CARI'MAM avec le CAR-SPAW.
- Soutenir la préparation et la traduction des documents pour la 10e réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC10) au titre du Protocole.

2.1.2 Réalisations du sous-programme

20. Les principales réalisations de la coordination du programme sont les suivantes :

Réalizations	Indicateurs de succès	
<p><u>Tenue de la 9e réunion du Comité consultatif technique de SPAW (SPAW STAC9)</u></p> <p><u>Tenue de la 11ème Réunion des Parties contractantes à SPAW (SPAW COP11)</u></p>	<p>Tenue avec succès, avec des décisions et des recommandations appropriées pour soutenir la protection des habitats côtiers et marins importants et des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages.</p>	<p>Terminé 17-19 mars 2021 et 14 -15 avril 2021</p> <p>27 juillet 2021</p>
<p>Un plan de travail et un budget SPAW 2021-2022 stratégique et rationalisé développé</p>	<p>Élaboration d'un plan de travail et d'un budget exhaustif qui a inclus des activités de grande envergure, inclusives et durables pour atteindre les objectifs du protocole SPAW.</p>	<p>Terminé (UNEP(DEPI)/CAR WG.42 /3 Rev.1)</p>
<p>Fonds recueillis à l'appui des objectifs SPAW</p>	<p>Augmentation du nombre de collaborations avec les organisations/pays partenaires et les organismes donateurs pour la mise en œuvre réussie des projets SPAW atteints.</p>	<p>En cours</p>
<p>Participation accrue des donateurs et des organismes de financement compétents aux activités de SPAW</p>		<p>En cours</p>
<p>Collaborations et synergies avec les organisations et initiatives pertinentes à l'intérieur et à l'extérieur de la région</p> <p>Mémoire d'entente/Coopération conclus avec OSPAR</p>	<p>Augmentation du nombre de collaborations et d'initiatives régionales et internationales qui ont facilité le partage de données, l'éducation et la sensibilisation environnementales et le renforcement des capacités.</p>	<p>En cours</p> <p>En particulier avec la CDB, CITES, CMS, CERMES, CFRM, le Bureau régional de l'UICN pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes (UICN-ORMACC), GCFI, GCRMN/ICRI, la FAO-WECAFC, l'ONU DC, la Commission OSPAR</p>
<p>Participation accrue des gouvernements aux activités de SPAW et adhésion d'autres Parties au Protocole SPAW.</p>	<p>La ratification du Protocole SPAW par le Nicaragua en mai 2021.</p> <p>Discussions en cours avec les Parties non contractantes en vue de ratifier le Protocole SPAW.</p>	<p>En cours</p> <p>Les efforts se sont intensifiés avec le Guatemala, le Costa Rica, la Jamaïque, le Mexique, le Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis et les territoires du Royaume-Uni</p>
<p><u>Continuation des groupes de travail d'experts ad hoc sur les espèces et les zones protégées et les exemptions</u></p>	<p>Des experts régionaux ont été désignés pour faire partie de 3 groupes de travail ad hoc.</p> <p>Le groupe de travail sur les sargasses de STAC 10 n'a pas été convoqué</p>	<p>En cours UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.12 UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.16), UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.33</p>

21. Le Secrétariat et le CAR-SPAW ont continué de coordonner et de coopérer, dans la mesure du possible, avec d'autres initiatives et projets pertinents pour les écosystèmes côtiers et marins de la région, notamment :

- Partenariat avec le projet sur la gouvernance des océans, qui visait à protéger et à restaurer les écosystèmes marins en tant que catalyseurs de la consolidation de la paix et de la sécurité et de la promotion d'économies durables en Asie du Sud-Est et dans le bassin de l'océan Atlantique. En 2021 et 2022, l'équipe du CAR-SPAW a participé à leurs réunions et communiqué sur ses outils et résultats, notamment lors des réunions et ateliers du CARIA'MAM, via les réseaux sociaux et notre site internet.

2.1.3 Budget du sous-programme

22. Les coûts associés à la coordination du sous-programme SPAW se sont répartis comme suit :

Durée du projet	Source des fonds	Budget du projet (\$US) *	Dépenses (\$US) **
2021-2022	CTF et autres	1,385,000	1,418,367

**Comprend les salaires de l'OP SPAW (jusqu'à la démission en mars 2022), PMA et CAR-SPAW.

Note : 1) Pas de OP SPAW depuis mars 2022 ;

Note : 2) Les coûts opérationnels du CAR-SPAW (8 personnes) sont pris en charge directement par le Gouvernement français et les projets

Note 3) Montant approximatif converti d'euros en USD en utilisant le taux de conversion 1 €: 0,939 \$ US

*Les préparatifs de la COP et du STAC ont été inclus dans le budget 2021-2022, mais les dépenses devraient être engagées en 2023

2.2 Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes

23. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- Renforcer la gestion des parcs et des zones protégées de la région des Caraïbes, y compris la communication entre les parcs et les zones protégées de la région ;
- Aider les gouvernements et les organisations non gouvernementales (ONG) à développer les capacités humaines, afin d'accroître l'efficacité des zones marines protégées (MPA), tant sur les sites que dans le système national ;
- Sensibiliser les gouvernements à la nécessité et à l'importance du financement des zones protégées et promouvoir le développement de mécanismes et de stratégies de financement pour une gestion réussie des parcs et des zones protégées ; et
- Promouvoir les zones protégées dans le contexte de la conservation des ressources naturelles importantes nécessaires au développement durable de la région.

2.2.1 État d'avancement des activités du sous-programme

24. Au cours de la période rapportée, des activités ont été mises en œuvre dans le cadre du projet financé par l'UE intitulé « Enforcement Environmental Treaties in African, Caribbean and Pacific (ACP) Countries – ACP-MEAs Phase III » approuvé dans le cadre du sous-programme SPAW qui visait à renforcer les initiatives de renforcement des capacités dans les zones marines protégées tout le long de la région des Caraïbes (PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.43). L'objectif principal a été de « développer un réseau fonctionnel de zones protégées classées à SPAW couvrant des habitats et des écosystèmes interconnectés pour restaurer et maintenir la santé des océans » ; Les mesures visant à améliorer et à évaluer l'efficacité du Réseau et Forum de gestion des zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) se sont poursuivies et la mise en œuvre

d'un programme de petites subventions pour répondre aux besoins spécifiques des MPA. Le CAR-SPAW a également fourni un soutien au CaMPAM et aux activités visant à renforcer les initiatives de renforcement des capacités dans les MPA dans le cadre de ses projets financés. Des détails supplémentaires sur les activités des CAR-SPAW dans les MPA se trouvent aux sections 2.4.1 et 2.5.1. Les initiatives mises en œuvre et les activités menées sont décrites ci-dessous.

- Élaboration de deux documents d'options explorant la réactivation du CaMPAM (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.8 et le développement d'un réseau écologique fonctionnel de zones protégées PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.9) pour présentation et examen plus approfondi par le 10e STAC SPAW et la 12e Conférence des Parties au Protocole SPAW. Un document de justification et d'information sur le CaMPAM et le développement d'un réseau écologique de zones protégées inscrites sur la liste SPAW (PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.10) a également été élaboré. Lors du STAC 9 (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/8), les Parties contractantes ont demandé que la faisabilité de mettre à jour les recommandations présentées dans l'« Évaluation de l'impact et de l'efficacité du CaMPAM » (UNEP(DEPI)/CAR-WG.42/INF.7 Add.1) et l'« Évaluation de la connectivité entre les zones protégées inscrites sur la liste SPAW pour guider le développement d'un réseau écologique fonctionnel de zones protégées dans la région des Caraïbes » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10), dans le court, moyen et long terme, soit explorée. Les documents ont été élaborés conjointement et sous la direction générale du Groupe de travail ad hoc sur les zones protégées du STAC SPAW, en collaboration avec le Secrétariat et le CAR-SPAW. Parallèlement à l'examen de CaMPAM, et dans le cadre du projet ACP-MEAs III, le programme SPAW travaille à la mise en place d'un réseau écologique fonctionnel de zones marines protégées classées SPAW, couvrant les habitats et écosystèmes marins interconnectés et associés pour restaurer et maintenir la santé des océans.
 - La coordination et les synergies avec les initiatives et les efforts des MPA ont été établies grâce à des échanges d'apprentissage lors de réunions internationales (voir Annexe III). Plus précisément, lors de l'atelier régional de partage d'expériences (virtuel et en personne) du Réseau méditerranéen des zones protégées (MedPAN) qui s'est tenu à Petrovac, au Monténégro, en octobre 2022, une étude de cas sur le CaMPAM et un résumé des options ci-dessus pour sa réactivation future ont été présentés, afin de mieux comprendre les expériences d'autres réseaux de MPA.
 - "Comment mener l'évaluation de l'efficacité de la gestion des zones protégées (PAME)« a été finalisé en anglais, en français et en espagnol. La publication a été élaborée en collaboration avec le 11e Fonds européen de développement dans le cadre du programme BIOPAMA (Biodiversity and Protected Areas Management).
 - Participation à la 75e Conférence annuelle du Gulf and Caribbean Fisheries Institute (Fort Walton Beach, Floride, États-Unis, 7-11 novembre 2022) avec un parrainage pour la participation d'un (1) participant. Cinq (5) présentations ont également été faites sur les MPA lors de la séance d'affiches sur les zones et les espèces protégées, dont deux provenaient du CAR-SPAW.
 - L'amélioration du réseau de praticiens des MPA s'est poursuivie en améliorant la communication et la diffusion du matériel. Le CAR-SPAW a continué d'animer le forum CaMPAM (Listserv) qui a rassemblé plus de 1 000 abonnés dans toute la région des Caraïbes et au-delà. Des contributions régulières sont fournies à différents réseaux, par exemple le Forum des Caraïbes GCRMN ou le réseau collaboratif du projet CARI'MAM, afin de maximiser la sensibilisation ciblée des gestionnaires de zones protégées.
25. Plusieurs initiatives de renforcement des capacités des MPA ont été soutenues par le projet ACP MEA III et comprenaient la signature d'un accord avec l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) pour mettre en œuvre un programme de micro-financements. Le programme appuiera une gestion efficace des zones marines protégées par le biais de ses initiatives MPACoconnect et GPML-Caribe. GCFI a soutenu l'élaboration de critères pour un programme de micro-financements, en partenariat avec le Secrétariat de la Convention de Cartagena. L'appel à propositions a été largement diffusé avec un total de 26 propositions soumises, 15 propositions ont été présélectionnées et 9 propositions ont été sélectionnées pour un financement. Six micro-financements ont été accordés pour l'efficacité de la gestion des MPA, les évaluations des capacités et d'autres priorités de gestion en 2022. Trois des six subventions sont des subventions hybrides qui comprennent à la fois des initiatives de MPA et de déchets marins, afin de renforcer les synergies avec le sous-programme AMEP du Protocole LBS. Tous les micro-financements sont actuellement mis en œuvre et devraient être achevés en 2023. Le matériel de renforcement des capacités de gestion présentera les enseignements tirés par les MPA prioritaires SPAW participant au réseau MPACoconnect. Les enseignements sur la capacité de gestion des MPA de ces sites découleront des évaluations actualisées des capacités de gestion de MPACoconnect, par rapport aux conclusions antérieures des évaluations des capacités en 2011 et 2017 (PNUE(DEPI)/RAC

WG.43/INF.42). Le CAR-SPAW a également fourni un renforcement des capacités pour les MPA par le biais de leurs projets financés décrits dans la section 2.4.1 et 2.5.1.

26. Plusieurs activités ont été entreprises/soutenues par le financement du projet ACP-MEA III, comme indiqué ci-dessous :

2.2 RENFORCEMENT DES ZONES PROTEGEES DANS LA REGION DES CARAÏBES	
Activités	État
Soutenir la session technique des MPA à la participation MPA GCFI	Terminé Cinq (5) présentations ont été faites sur les MPA lors de la session d'affiches de la 75e Conférence GCFI, du 7 au 11 novembre 2022, Fort Walton Beach, Floride, États-Unis. Le CAR-SPAW était également présent à la réunion.
Restructuration de la base de données régionale du CaMPAM	Terminé pour l'exercice biennal 2021-2022 Un document sur les options a été élaboré pour évaluer la faisabilité de la mise en œuvre des recommandations de l'«Évaluation de l'impact et de l'efficacité de CaMPAM » (UNEP(DEPI)/RAC WG.42/INF.7 Addendum 1) à court, moyen et long terme. Les options seront présentées au STAC10 SPAW ainsi qu'à la COP12 SPAW et sont soumises à un examen plus approfondi et à des décisions des Parties contractantes sur la réactivation et la restructuration futures du CaMPAM.
Assistance technique pour le renforcement des MPA	En cours de réalisation pour l'exercice biennal 2023-2024 Cinq (5) MPA énumérées dans le Protocole SPAW seront évaluées. Les évaluations détailleront les besoins en matière de renforcement des capacités au sein de ces MPA.
Soutenir les initiatives et les efforts nationaux en matière de MPA	En cours Poursuite de l'amélioration de la liste électronique du CaMPAM avec 1 000 abonnés (maintenant modérée par le CAR-SPAW) et faisant appel aux membres du groupe d'experts du CaMPAM pour améliorer le réseau et son programme de renforcement des capacités. Cela sera encore renforcé dans le cadre du projet ACP-MEA III grâce à un soutien au renforcement des capacités basé sur l'identification des besoins spécifiques en matière de MPA. CaMPAM sera également mieux équipé pour répondre aux besoins en MPA une fois que les recommandations identifiées dans son évaluation de l'efficacité auront été mises en œuvre, sous réserve des décisions des Parties contractantes. En cours de réalisation pour l'exercice biennal 2023-2024 Le programme de micro-financements GCFI et MPAConnect est en cours de mise en œuvre. À finaliser en 2023.

2.2.2 Réalisations du sous-programme

27. Les principales réalisations de ce sous-programme sont les suivantes :

Réalisations	Indicateurs de succès	
Capacité de prestation et de gestion du CaMPAM restructurée dans plusieurs MPA de la région des Caraïbes	Mise en œuvre des recommandations formulées dans les deux documents d'options élaborés dans le cadre du projet ACP MEA	En cours Suivi des recommandations mises en œuvre pour réactiver/restructurer le CaMPAM.
Amélioration de la diffusion de l'information sur la science et la gestion de la conservation marine dans la région	Augmentation du nombre de praticiens, de décideurs, de scientifiques et d'autres parties prenantes participant au forum Internet CaMPAM et à la base de données des MPA et y contribuant, ainsi qu'à d'autres initiatives régionales et internationales qui facilitent le partage de l'information	En cours Contribution à la nouvelle base de données des MPA CaMPAM par les praticiens des MPA. Mise en œuvre des recommandations pour améliorer CaMPAM.
Renforcer les relations et les collaborations entre les praticiens des MPA, les scientifiques, les pêcheurs et les autres parties prenantes, ainsi qu'avec les experts internationaux et régionaux	Participation accrue aux activités conçues pour soutenir et renforcer la gestion de la zone protégée tout au long de la région des Caraïbes.	En cours La restructuration du CaMPAM et de sa base de données permettra d'améliorer le partage des données. Transformation du programme de formation de formateurs (ToT) et de micro-financements dans le cadre du projet ACP-MEA III.

2.2.3 Budget du sous-programme

28. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités au titre de ce sous-programme ont été les suivants :

Durée du projet	Source des fonds	Budget du projet (\$US)	Dépenses (\$US)
2021-2022	Projet ACP MEA	430,838	123,540

Comprend des fonds provenant de projets de renforcement des capacités liés aux accords multilatéraux sur l'environnement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – Phase III (ACP-MEA)

2.3 Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces

29. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- a) Promouvoir et aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des directives sur la création, la gestion et l'inscription des zones protégées élaborées dans le cadre du Protocole SPAW ;
- b) Promouvoir la planification nationale des zones protégées, y compris l'élaboration d'une législation pertinente et de mécanismes d'établissement de rapports, le cas échéant ; et
- c) Promouvoir et aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de directives sur la conservation et la gestion des espèces dans le cadre du Protocole SPAW.

2.3.1 État d'avancement des activités du sous-programme

30. Plusieurs activités ont été entreprises et/ou mises en œuvre en collaboration avec le CAR-SPAW en Guadeloupe (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.6 pour plus de détails). Les activités mises en œuvre en 2021-2022 pour atteindre ces objectifs comprenaient :

- À la suite du STAC9 SPAW, les Termes de référence ont été mis à jour et achevés pour les Groupes de travail Ad hoc STAC SPAW. Cette révision et mise à jour des termes de référence des groupes de travail ad hoc tient compte des suggestions faites lors du STAC9 et clarifie la structure, les tâches et la participation au groupe de travail sur les espèces. Il a été validé par le STAC lors d'une consultation à distance en janvier 2022 (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.12/Rev.1). Chaque Partie a été invitée à désigner jusqu'à deux (2) experts dans chaque groupe et les observateurs ont été invités à désigner un (1) expert.
- Une zone protégée supplémentaire (le Parc national de Cotubanama en République dominicaine) a été inscrite au Protocole SPAW, portant le total à trente-six (36) en vue d'améliorer leur efficacité et de partager les enseignements appris avec d'autres zones protégées. En 2021, Aruba a soumis une proposition d'inscription du Parke Marine Aruba. Cette proposition a été présentée au STAC9, mais elle n'a pas été reçue dans les délais requis pour être examinée par le STAC et la COP. Les Parties contractantes ont par la suite proposé qu'il soit présenté au cours de l'exercice biennal suivant, STAC10 et COP12. En 2022, la France a soumis une proposition d'inscription du « Parc naturel Marin de Martinique » qui sera présentée au STAC10 et à la COP12 (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.22 (Addendum 1)).

31. Plusieurs activités ont été entreprises, comme indiqué ci-dessous :

2.3 ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES POUR LA GESTION DES ZONES PROTÉGÉES ET DES ESPÈCES ;	
Activités	État
Zones protégées supplémentaires inscrites sous SPAW en utilisant le format annoté révisé qui a été présenté par STAC7.	<p>Terminé</p> <p>Suite à l'appel lancé par le Secrétariat en 2021/2022 pour que les Parties désignent des sites supplémentaires pour l'inscription, <u>il y a maintenant 36 zones protégées inscrites en vertu du protocole SPAW</u>, après l'inclusion du Parc national de Cotubanama (République dominicaine) suite à son adoption lors de la COP11.</p> <p>Le processus d'inscription des zones protégées est facilité pour les gestionnaires car ils sont en mesure de créer un rapport de présentation à l'aide de l'interface <u>sur le site web du CAR-SPAW</u> (http://palisting.car-spaw-rac.org/). Toutefois, le CAR-SPAW a noté que les gestionnaires de MPA ont choisi d'envoyer le formulaire directement au CAR-SPAW par courriel, plutôt que d'utiliser la base de données en ligne.</p> <p>Une brochure en <u>anglais, en espagnol</u> et en <u>français</u> sur le processus d'inscription sur la liste SPAW et <u>les cartes mises à jour</u> des sites de MPA inscrits sur la liste SPAW sont disponibles pour aider les Parties à soumettre leurs rapports.</p>
Processus d'inscription et revitalisation du programme de coopération des zones protégées au titre du Protocole SPAW	<p>En cours</p> <p>Les travaux se poursuivent sur cette initiative, encourageant les Parties à soumettre à l'avenir des MPA, ainsi que la nouvelle soumission des MPA précédentes avec des informations supplémentaires au processus.</p> <p>La revitalisation du Groupe de travail ad hoc sur les zones protégées facilitera l'examen des zones protégées proposées pour l'inscription.</p>

	La mise en œuvre du projet ACP-MEA III soutiendra la création d'un réseau fonctionnel de zones protégées inscrites sur la liste SPAW
Soutenir l'utilisation du format volontaire pour présenter les exemptions au titre de l'article 11, paragraphe 2, par les Parties contractantes et rendre compte de leur mise en œuvre – après sa finalisation et son adoption par la COP9 (disponible en anglais, en espagnol, en français)	En cours Suite à la décision de la COP10 d'encourager les Parties à déclarer des exemptions dans un format qui comprend les informations requises/pertinentes. (Voir PNUE(DEPI)/RAC WG.38/3 Rev.1 pour plus de détails)
Application des critères d'inscription des espèces aux annexes du Protocole	En cours Le statut des espèces, ou groupes d'espèces, et l'évaluation des espèces se sont poursuivis en collaboration avec la Liste rouge de l'UICN pour les Caraïbes afin de permettre toute modification nécessaire de la liste, si la situation des espèces changeait (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.16 pour plus de détails).

2.3.2 Réalisations du sous-programme

32. Les principales réalisations de ce sous-programme sont les suivantes :

Réalisation	Indicateurs de succès
Une liste mise à jour des zones protégées au titre du Protocole SPAW.	Terminé pour l'exercice biennal 2021-2022 <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un formulaire de profil CaMPAM – MPA à l'aide d'une boîte à outils soutenus au titre des ACP-MEAs III En cours de réalisation pour l'exercice biennal 2023-2024 <ul style="list-style-type: none"> Les Parties ont été informées d'un appel en faveur de l'inscription d'autres zones protégées sur la liste au cours de l'exercice biennal. <i>Les zones protégées proposées seront examinées lors du STAC10 et des recommandations seront formulées pour leur inscription d'ici la COP12.</i> (Voir UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.12, UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.13, UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.14)
Rapports des Parties utilisant le format volontaire pour présenter des exemptions au titre du paragraphe 2 de l'article 11 et faisant rapport de leur mise en œuvre	Terminé pour l'exercice biennal 2021-2022 En cours de réalisation pour l'exercice biennal 2023-2024 <ul style="list-style-type: none"> Examen des rapports d'exemptions soumises par les Parties au STAC10 et à la COP12, le cas échéant. (voir UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.33)
Une liste révisée des espèces protégées au titre des annexes I à III du protocole SPAW	Terminé pour l'exercice biennal 2021-2022 Le Groupe de travail sur les espèces a préparé un projet de liste restreinte des espèces proposées pour la protection au titre du Protocole SPAW – à présenter au STAC 10 pour examen et pour que les Parties envisagent d'approuver l'inclusion dans les annexes par la COP12, le cas échéant. (Voir PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.16, PNUE(DEPI)/CAR

WG.43/INF.17, PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.18, PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.19, PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.20, PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.21, PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.22, PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.23)

2.3.3 Budget du sous-programme

33. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités au titre de ce sous-programme ont été les suivants :

Durée du projet	Source des fonds*	Budget du projet (\$US)	Dépenses (\$US)*
2021-2022	Autre	223 452	N/A

*Soutien en nature des partenaires

2.4 Conservation des espèces menacées et en voie de disparition

34. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- Promouvoir la sensibilisation et l'action dans la région sur les priorités pour la gestion des espèces menacées et migratrices, afin d'accroître le niveau de protection nationale et régionale ;
- Mettre en œuvre les activités prioritaires des plans de rétablissement et de gestion des espèces existants élaborés dans le cadre du Protocole SPAW ;
- Élaborer, le cas échéant, des plans et des programmes de gestion adéquats pour les espèces prioritaires préoccupantes sur le plan régional, y compris celles qui ont une importance économique ; et
- S'attaquer à la menace croissante des espèces exotiques envahissantes (EEE) qui pourrait avoir un impact négatif sur les espèces SPAW et les habitats de la région des Caraïbes, en particulier les EEE marines ou côtières.

2.4.1 État d'avancement des activités du sous-programme

35. Conformément aux priorités identifiées par les Parties contractantes lors du STAC9 et de la COP11 et aux progrès réalisés dans les activités menées dans le cadre du projet CARI'MAM (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.28 et UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.29), les activités suivantes ont été mises en œuvre par l'intermédiaire du Secrétariat et dans le cadre du projet CARI'MAM au cours de l'exercice biennal 2021-2022. Le projet CARI'MAM devait se terminer en 2020, mais a été prolongé d'une année supplémentaire jusqu'à la fin de 2021.

- Soutenir le travail en réseau** – En réponse à la recommandation XI(8) du STAC 9 (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/8), le CAR-SPAW, en consultation avec un groupe comprenant des points de liaison du SPAW et des représentants des pays, a rédigé une proposition visant à examiner les coûts, les avantages et le cadre opérationnel potentiels d'un réseau d'activités régional pour les mammifères marins (RAR), en tenant compte des bons résultats du projet et du réseau CARI'MAM (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.32) à présenter au STAC10.
- Appuyer la révision et la mise en œuvre du PAMM** - Suite à la recommandation IX(7) du STAC 9 (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/8), qui demandait aux experts des mammifères marins du Groupe de travail sur les

espèces de réviser et de mettre à jour le PAMM, le groupe a décidé de s'appuyer sur le PAMM 2008 de la manière suivante : 1) apporter quelques modifications de format, afin que la version révisée soit plus tangible et conviviale; 2) élargir la portée du PAMM pour inclure les espèces fluviales et estuariennes inscrites dans les annexes de la SPAW; 3) mettre à jour les informations des documents du STAC 9 suivants. L'objectif général du PAMM révisé est d'identifier i) les menaces prioritaires pour les mammifères marins dans la région, ii) les mesures que les gouvernements et les organisations de la région des Caraïbes devraient prendre pour élaborer et améliorer les politiques et les pratiques de conservation des mammifères marins dans un délai de 5 ans, et iii) les ressources disponibles et l'expertise des réseaux de mammifères marins établis par le programme SPAW. (Pour plus de détails, voir UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.16).

- **Améliorer la connaissance et le suivi des populations de mammifères marins dans la région des Caraïbes** - Des formations en ligne (MOOC) ont été développées sur la photo-identification et la méthode CMR, l'identification acoustique des cétacés, la gestion des mammifères marins en cas de marée noire, la construction et le financement de projets. Ils sont disponibles gratuitement et pour toute personne sur le eLearning de l'Office Français de la biodiversité (OFB) : rendez-vous sur elearning.ofb.fr, créez un compte et abonnez-vous aux cours CARI'MAM. Développement d'un Kit pédagogique dématérialisé pour les professionnels de l'observation des baleines, pour s'adapter au contexte sanitaire. L'objectif de ce kit est de former et d'accompagner les opérateurs commerciaux d'observation des mammifères marins, afin de développer une activité d'observation des baleines durable et responsable et de promouvoir une offre touristique de qualité. Le kit a été présenté lors de la conférence finale de CARI'MAM qui s'est tenue en novembre 2021. Le site dédié aux mammifères marins des Caraïbes a été finalisé en 2021 et fait partie du site Web du CAR-SPAW. Ce site a pour vocation de devenir le site de référence pour la conservation des mammifères marins dans la région Caraïbe : informations générales et spécifiques, lien vers les grands programmes, métadonnées d'échouage.
- **Suivi des ateliers d'échouage** - Un atelier sur l'échouage a également été organisé le 17 novembre 2021 pour présenter les outils de formation CARI'MAM sur l'échouage et discuter des projets de collaboration régionale. Développement d'une formation en ligne en 2021 pour accompagner les acteurs qui souhaitent renforcer le réseau de suivi des échouages de mammifères marins sur leur territoire ou en développer un depuis la région des Caraïbes. Le matériel est disponible sur le site Web du CAR-SPAW : <https://www.car-spaw-rac.org/?Training>. Une liste de diffusion dédiée aux échouages a été créée sur la plateforme collaborative du projet, et un tableau avec les contacts des points de liaison est désormais disponible sur le site du CARIMAM. En outre, une page Web dédiée aux échouages a été créée, sur laquelle ont été compilés : une introduction aux échouages ; des guides téléchargeables qui présentent les pratiques exemplaires en matière d'intervention en cas d'échouage ; quelques liens vers d'autres sites Web utiles <https://www.car-spaw-rac.org/?Good-practice-guides>. Quatorze paquets de matériel et d'équipements de base pour faire face aux échouages ont été achetés pour les réseaux qui en faisaient la demande dans la région des Caraïbes (Barbade, Belize, République dominicaine, Haïti, Saint-Eustache, Nicaragua, Guadeloupe, Saint-Martin, Mexique, Martinique et Sainte-Lucie).
- **Soutenir l'observation durable des mammifères marins dans la région des Caraïbes - CARI'MAM** « Caribbean Marine Mammals Preservation Network », un résultat majeur a été de soutenir le développement de l'observation durable des baleines, avec:
 - l'organisation d'un atelier sur les meilleures pratiques,
 - une étude pour un instrument régional de réglementation de l'observation des baleines,
 - le développement d'une boîte à outils pour une activité d'observation des baleines durable et responsable.

Bien que le projet soit terminé, le réseau est toujours actif avec 273 participants de 78 organisations et 31 territoires des Caraïbes.

- **Présentation d'affiches à la 75e conférence annuelle du Gulf and Caribbean Fisheries Institute, du 6 au 11 novembre 2022, Fort Walton Beach, Floride, États-Unis.** L'affiche a été présentée sur les activités du CAR-SPAW dans le cadre du projet CARI'MAM et a présenté les résultats du projet.
- **Lancement de la campagne « Mois des mammifères marins » sur les médias sociaux** – La deuxième et troisième édition de la campagne sur les médias sociaux sur les mammifères marins ont été lancées lors de la Journée mondiale des océans, en juin 2021 et 2022. Il a été conçu pour sensibiliser aux menaces qui pèsent sur les mammifères marins, en particulier ceux inscrits aux annexes du Protocole SPAW, et pour mettre en évidence

les initiatives de conservation du Secrétariat visant à protéger ces espèces. Des publications ont été postées sur diverses plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) en utilisant le mot-clic #marinemammalsmatter et a mis en évidence divers thèmes (p. ex. caractéristiques/répartition des espèces, et les rôles sociaux, culturels, économiques et écologiques des mammifères marins dans l'ensemble de la région des Caraïbes). Il a également produit une Fiche d'information qui résume des faits intéressants sur 30 espèces marines trouvées dans la région des Caraïbes.

- **Finaliser et lancer la mise en œuvre d'un mémorandum de coopération entre le PNUE/Secrétariat de la Convention de Cartagena et la Commission baleinière internationale (CBI)** - Le Secrétariat, en collaboration avec la CBI, a soumis un Mémorandum d'entente à la Commission de la CBI lors de la 68^e réunion (CBI68) en octobre 2022. Il n'a pas été accepté par la Commission en raison de la clause 13 du règlement des différends. La Commission a proposé qu'un plan de travail soit rédigé au lieu du Mémorandum d'entente. Le Secrétariat rédigera un plan de travail avec la contribution du CAR-SPAW et le soumettra à la CBI pour examen et validation au cours du prochain exercice biennal. Il s'agit de faciliter une coopération renforcée en matière de collaboration en matière de recherche, de prévention et d'intervention en matière de menaces anthropiques (telles que, mais sans s'y limiter, les prises accessoires de pêche artisanale [en particulier l'Initiative d'atténuation des prises accessoires (IMC) de la CBI]), les directives d'observation des baleines, les collisions avec les navires, les échouages et l'intervention/la formation en cas d'empêchement).

36. Conformément au plan de travail 2021-2022, le Secrétariat a continué de soutenir les initiatives visant à aborder la gestion des sargasses dans l'ensemble de la région des Caraïbes. Le Document technique de 2021 du Secrétariat sur les sargasses a été mis à jour grâce au financement fourni par le ministère suédois de l'Environnement et lancé en juin 2021 lors de l'événement parallèle All-Atlantic 2021 sur les sargasses (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.35/Rev.1). Ce document technique a également servi de base à un projet de document conceptuel pour le programme SargCollab qui sera dirigé par le Secrétariat et ciblera les questions clés identifiées. Des notes de synthèse ont également été produites à l'intention des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises, de la société civile, des femmes et des jeunes. La 24^{ème} édition du Bulletin de prospective du PNUE, « marée brune ou joyau doré » s'est concentrée sur les sargasses et visait à soutenir un changement de paradigme pour passer des sargasses décrites comme un danger à une opportunité. Les synergies se sont poursuivies avec le Secrétariat de la Convention d'Abidjan et grâce aux liens croisés avec le sous-programme Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) du Secrétariat par l'organisation d'un atelier régional sur l'indice du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et les proliférations d'algues nuisibles (HAB) dirigé par les CAR du Protocole LBS en juillet 2022. L'atelier a également été soutenu et suivi par le CAR-SPAW. Le projet d'intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes (IWeco) a appuyé les travaux sur les débris marins, l'eutrophisation côtière et les proliférations d'algues nuisibles. Le projet IWeco a également finalisé une série de vidéos de sensibilisation qui contribueront à renforcer l'éducation et la sensibilisation du public sur la question des sargasses.
37. En juin 2021, le CAR-SPAW a lancé un appel à propositions pour de petites subventions à court terme (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.28 et PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.28 Add.1). Treize (13) propositions de conservation ont été approuvées et comprenaient des efforts pour restaurer les récifs coralliens au Honduras, la sensibilisation à la conservation des cétacés, l'impact de l'invasion d'herbiers marins sur l'épuisement du lambi et le soutien aux lamantins des Antilles et aux tortues marines au Belize.
38. Le Secrétariat, par l'intermédiaire du CAR-SPAW, continue de soutenir les initiatives dans le cadre de WIDECAS (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.11) qui comprenaient une présentation sur les espèces protégées dans le cadre du Protocole SPAW lors de la réunion annuelle WIDECAS 2022 (virtuelle mars 2022).
39. Le CAR-SPAW/Secrétariat a aidé les Parties contractantes à renforcer la conservation et la gestion durable des poissons-perroquets, notamment par le biais de discussions au sein du Groupe de travail sur les espèces, le cas échéant. Le GT sur les espèces a examiné une proposition d'inscription de tous les poissons-perroquets (Perciformes: Scaridae) à l'Annexe III du Protocole SPAW (PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.17)
40. Plusieurs activités ont été entreprises ou mises en œuvre en collaboration avec le CAR-SPAW en Guadeloupe. Voir PNUE(DEPI)/RAC WG.43/INF.6 pour plus de détails. Les activités mises en œuvre au cours de la période 2021-2022 pour atteindre ces objectifs sont les suivantes :

2.4 CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES ET EN VOIE DE DISPARITION	
Activités	État
Soutenir la coopération transfrontalière, les efforts de suivi des mammifères marins et le travail en réseau entre les sites protégés, l'éducation et la sensibilisation dans la région	En cours Dans le cadre du projet sur la mégafaune marine et les activités anthropiques dans les Caraïbes (CAMAC) récemment soumis, qui fournira aux organes directeurs des Caraïbes et aux parties prenantes environnementales des recommandations et des outils pour réduire les impacts des activités humaines sur la mégafaune marine dans la région (<i>voir PNUE(DEPI)/CAR WG.43/INF.36</i>).
Élaborer un plan de travail entre le Secrétariat et la CBI	En cours Les discussions se poursuivent. Un projet de document est en cours d'élaboration
Soutenir la création de CaribWEN	En cours Les progrès ont stagné au cours de l'exercice biennal. Toutefois, des lignes directrices pour les WEN ont été élaborées dans le cadre de l'ICCWC de CITES
Soutenir la gestion et le partage régional des données sur le Sargassum dans la région des Caraïbes	En cours Parties et observateurs invités à désigner des experts pour participer aux travaux du Groupe de travail ad hoc sur le Sargassum récemment créé Mise à jour constante du Document technique sur le Sargassum du Secrétariat (<i>UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.35 Rev 1</i>) pour refléter les conclusions scientifiques les plus récentes et les recommandations de gestion

41. Les réunions liées à la mise en œuvre réussie de ce sous-programme et les webinaires auxquels on a assisté et/ou qui ont été soutenus pour améliorer la coordination avec les partenaires et explorer les synergies en ce qui concerne la conservation des espèces menacées ou en voie de disparition sont disponibles dans [Annexe III](#) et [IV](#) :

2.4.2 Réalisations du sous-programme

42. Les principales réalisations de ce sous-programme sont les suivantes :

Réalisations	Indicateurs de succès
Amélioration du réseau des mammifères marins dans toute la région des Caraïbes	Terminé PAMM révisé et mis à jour En cours Collaboration accrue entre les chercheurs sur les mammifères marins tout au long de la région des Caraïbes dans le cadre du prochain projet CAMAC
Observation durable des mammifères marins dans la région des Caraïbes	Terminé Développement d'un label d'observation durable des baleines dans le cadre du projet CARI'MAM.
Collaboration accrue entre les partenaires	En cours

régionaux et internationaux pour lutter contre la propagation des sargasses dans la région des Caraïbes	Développement de nouveaux partenariats et partage des connaissances pour gérer durablement l'afflux de sargasses
Fournir de l'information sur les espèces et les écosystèmes essentiels et leurs menaces.	En cours L'organisation conjointe de webinaires et la création de matériel éducatif sur les espèces essentielles telles que les poissons-perroquets et les mammifères marins se poursuivent.

2.4.3 Budget du sous-programme

43. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités au titre de ce sous-programme ont été les suivants :

Durée du projet	Source des fonds	Budget du projet (\$US)	Dépenses (\$US)*
2021-2022	Autre	395 000	53 459

*Dépenses du projet Cari'mam

2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

44. Les objectifs de ce sous-programme sont les suivants :

- a) Aider à la gestion durable des écosystèmes côtiers et marins de la région, en particulier par des pratiques durables ;
- b) Sensibiliser et encourager les actions des gouvernements et d'autres partenaires pour la conservation et l'utilisation durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés tels que les mangroves et les herbiers marins ;
- c) Communiquer efficacement la valeur et l'importance des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers marins, y compris leurs services écosystémiques, les menaces à leur durabilité et les mesures nécessaires pour les protéger ; et
- d) Promouvoir l'approche de gestion des écosystèmes et les principes et valeurs de la bonne gouvernance pour la conservation et la gestion des écosystèmes marins dans la région.

2.5.1 État d'avancement des activités du sous-programme

45. Dans le cadre de ce sous-programme, les activités ont été menées dans le cadre de la coordination et de la mise en œuvre du projet CARIB Coast récemment achevé (par l'intermédiaire du CAR-SPAW) et de la collaboration avec la CDB sur l'Initiative pour un océan durable (SOI) et le GCFI sur la perte de tissu corallien pierreux. En outre, la promotion des résultats du projet CLME+, achevé en 2020, a eu lieu au cours de l'exercice biennal.
46. Le secrétariat, en collaboration avec le Bureau sous-régional du PNUE pour les Caraïbes (CSRO), a organisé un webinaire intitulé *Vers une gestion écosystémique dans les Caraïbes* en juillet 2021 en reconnaissance de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. L'objectif du webinaire était de présenter les succès et les enseignements appris du projet CLME+ dans les trois pays du projet, le Suriname, Trinité-et-Tobago et le Guyana.
47. Les rapports régionaux suivants produits dans le cadre du projet CLME+ achevé ont été présentés au STAC le 9 mars 2021 et approuvés par les Parties contractantes à la Convention de Cartagena en juillet 2021:

- **État des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes (SoMH)** (Voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.5).
 - **Stratégie régionale et Plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes (2021 - 2030) RSAP.** (voir document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6).
 - **Action intégrée à grande échelle sur la restauration de l'habitat et la pollution dans la région CLME+ : Un rapport de référence et d'évaluation de faisabilité sur les besoins et les possibilités** (Voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.13).
 - **Un manuel régional de restauration des mangroves** (Voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.16).
 - Un résumé combiné des rapports SOMH et du rapport sur l'État de la zone d'application de la Convention (SOCAR) a également été élaboré, ainsi que des résumés du RSAP pour les **décideurs politiques, la société civile et le secteur privé.**
48. **Le projet CARIB-COAST lancé** en janvier 2019, a été achevé en décembre 2022. Le projet a été piloté par le Bureau Français de sondage géologiques sous les auspices du CAR-SPAW et du Programme Interreg Caraïbes (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.30) et visait à lancer un réseau des Caraïbes de praticiens de la prévention et de la gestion des risques côtiers liés aux changements climatiques. Il englobait les Caraïbes insulaires avec un accent particulier sur la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin, Trinidad-et-Tobago, la Jamaïque et Porto Rico. Les réalisations du projet comprendront le développement d'une plateforme numérique de modélisation des submersions marines, d'un réseau de surveillance et de prévention de l'érosion côtière basé sur des solutions fondées sur la nature et d'outils de gestion du littoral des risques opérationnels. Le projet a été soutenu par l'Association des États de la Caraïbe (AEC) et le Centre communautaire des Caraïbes sur le changement climatique (5Cs) et est cofinancé par le programme Interreg Caraïbes au titre du Fonds européen de développement régional (ERDF). Les activités exécutées au cours de l'exercice biennal ont été les suivantes:
- Élaboration d'un guide des meilleures pratiques en matière de gestion des risques côtiers pour la région des Caraïbes en collaboration avec le Bureau Français de Sondage Géologique (BRGM) et l'Office national des forêts (ONF).
 - Participation à six (6) réunions du comité directeur du projet entre janvier 2021 et octobre 2022. Toutes les réunions étaient virtuelles à l'exception de la réunion finale en octobre 2022 qui s'est tenue en personne en Guadeloupe. Ces réunions visaient à examiner les progrès des partenaires du projet et à aborder les problèmes potentiels.
 - Présentation des principaux résultats du projet Carib Coast lors de la 75e édition annuelle du GCFI (Fort Walton Beach, Floride, 7-11 novembre 2022).
 - Des synthèses ont été écrites sur trois écosystèmes ciblés (récifs coralliens, herbiers marins et mangroves).
 - Identification et mise en œuvre de trois sites pilotes pour la restauration des coraux, des mangroves et des herbiers marins à Trinidad-et-Tobago (restauration des coraux, mai - juillet 2021), à Porto Rico (restauration des herbiers marins, août 2021-juillet 2022), aux Bahamas (restauration des mangroves, juillet 2021 - septembre 2022).
 - Collaboration avec le Projet Adaptom de partage de connaissances et d'expériences sur la restauration écologique, en juin 2022.

49. Te Secrétariat, en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique, a participé activement à plusieurs réunions de l'Initiative pour un océan durable. *L'Initiative pour un océan durable (SOI) est issue de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 10, Nagoya, Japon, octobre 2010) et de la COP 10, en collaboration avec divers partenaires désireux de fournir l'expertise et les ressources techniques et financières nécessaires. La COP 10 a souligné la nécessité de former et de renforcer les capacités des pays en développement parties, par le biais d'ateliers qui contribuent au partage d'expériences et de connaissances relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière :*

- **Réunion sur les concepts préliminaires sur les « Autres mesures de conservation efficaces par zone (OECM) –** Le Secrétariat a organisé une réunion en octobre 2021 en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour présenter aux points de liaison nationaux de SPAW sur les concepts préliminaires des « Autres mesures de conservation efficaces par zone (OECM) » dans le cadre des négociations en cours du Cadre mondial de la biodiversité 2022-2030 de la CDB. Il s'agissait également de préparer l'atelier de renforcement des capacités de l'Initiative pour un océan durable (SOI) pour la région des Caraïbes et l'Amérique centrale sur d'autres mesures de conservation efficaces par zone dans le secteur des pêches marines, qui s'est tenu en avril 2022.
- **Atelier virtuel intersessions pour le dialogue mondial SOI avec les organisations pour les mers régionales et les organismes régionaux de pêche –** septembre-octobre 2021. L'atelier a fourni une mise à jour sur l'état de la coordination et de la collaboration à l'échelle régionale, y compris l'impact de la pandémie de COVID-19, les rôles et les opportunités des organisations régionales et de la collaboration régionale dans l'élaboration et la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, ainsi qu'une discussion détaillée sur les prochaines étapes.
- **Atelier virtuel de renforcement des capacités pour la région des Caraïbes et l'Amérique centrale sur d'autres mesures de conservation efficaces par zone dans le secteur des pêches marines,** qui s'est tenu en avril 2022. Le principal objectif de l'atelier était de renforcer la capacité des pays de la région d'identifier, de désigner et de rendre compte des autres mesures de conservation efficaces par zone dans le secteur de la pêche maritime. Il visait à fournir aux participants une compréhension de ce qu'étaient les autres mesures de conservation efficaces par zone, a présenté les critères et les types ainsi que des exemples de la façon dont elles pourraient être appliquées dans divers contextes dans la région. Le Secrétariat a présenté un aperçu des travaux de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles en mettant l'accent sur les objectifs du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) et le rôle important qu'il joue dans l'amélioration de la gouvernance des océans. La collaboration avec les partenaires sur des projets a également été soulignée, en mettant particulièrement l'accent sur la conservation des zones marines protégées, ainsi que sur la gestion écosystémique et la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches (insérer le lien).
- **Dialogue mondial de l'Initiative pour un océan durable avec les organisations des mers régionales et les organismes régionaux des pêches** (en personne) - octobre 2022, Busan, Corée du Sud. Sous le thème « *Forger une nouvelle ère de leadership régional dans le monde de l'après-2020* », les participants composés de représentants d'organisations pour les mers régionales, d'organismes régionaux des pêches, d'autres organisations et initiatives mondiales et régionales, de gouvernements nationaux et d'organisations non gouvernementales se sont réunis pour examiner les mises à jour sur les activités pour faire progresser la coopération à l'échelle régionale depuis la deuxième réunion du Dialogue mondial de l'Initiative pour un océan durable en 2018. La réunion s'est focalisée sur des questions d'actualité spécifiques pertinentes, notamment les autres mesures de conservation efficaces par zone, le Cadre mondial de la biodiversité post-2020, les développements en relation aux zones situées au-delà de la juridiction nationale et un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Une présentation conjointe de la région des Caraïbes a été organisée par le Secrétariat, la FAO-WECAFC, l'OSPECS, le CRFM et le Secrétariat du Mécanisme de coordination intérimaire CLME+. La réunion a également été l'occasion pour la région d'élaborer conjointement des actions concrètes et des jalons vers des feuilles de route pour la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Le groupe régional pour la région des Caraïbes a convenu que la vision à long terme du CLME+ devrait être soutenue par : i) le ciblage de domaines d'intervention communs, tels que la prolifération des sargasses, l'acidification des océans, les espèces envahissantes et la réduction des risques de catastrophe ; ii) s'attaquer aux causes profondes de la faiblesse de la gouvernance en renforçant la coopération institutionnelle et en améliorant le financement et les capacités techniques; et iii) rendre opérationnel le Mécanisme de coordination des océans dans la région et, grâce à cet outil, adopter un plan commun pour le paysage régional des données et de l'information.

50. Le secrétariat a participé aux réunions virtuelles mensuelles de l'Équipe spéciale sur l'acidification des océans dans les Caraïbes. Les réunions ont été dirigées par le programme de lutte contre l'acidification des océans de la NOAA et ont favorisé la collaboration et le travail en réseau au sein et à l'extérieur de la communauté de l'acidification des océans. Elle a également été l'occasion d'apporter des contributions aux documents et activités pertinents.
51. Des initiatives de conservation des récifs coralliens sont en cours dans le cadre du CAR-SPAW. Les activités consacrées à la conservation des récifs coralliens ont inclus :
- **Le lancement des lignes directrices sur la restauration des récifs coralliens pour le secteur du tourisme** en juin 2022 en collaboration avec The Nature Conservancy (TNC) et le Caribbean Hotel & Tourism Association (CHTA). Les lignes directrices ont été conçues spécifiquement pour le secteur du tourisme.
 - **La poursuite de la réactivation du réseau mondial de suivi des récifs coralliens des Caraïbes dans le cadre du GCRMN (GCRMN-Caraïbes) (UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.10 et UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.26).** Les activités menées par le CAR-SPAW comprennent (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.27) :
 - Diriger la demande et la collecte de données, d'idées et de tendances sur les récifs coralliens pour la région des Caraïbes auprès des membres du réseau. Les données recueillies et les analyses ont servi à élaborer le chapitre 12 du Rapport 2020 du GCRMN sur l'état des récifs coralliens du monde. Le GCRMN et l'ICRI ont officiellement lancé le rapport en février 2022.
 - Participation à la réunion du Comité directeur du GCRMN (Monaco, mars 2022).
 - Contribution et participation aux formations virtuelles GCRMN pour les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni (UKOT) en mars 2022. Les activités de formation portaient sur la surveillance biophysique GCRMN et l'introduction au suivi SocMon.
 - Organisation d'une réunion virtuelle du Comité Directeur du GCRMN en août 2022. La réunion comprenait trois présentations techniques d'experts sur le programme de suivi SocMon, les travaux en cours pour développer des solutions pour mettre en place une base de données régionale pour la région des Caraïbes et les travaux en cours effectués par le Réseau mondial d'observation de l'acidification des océans (GOA-ON) pour mettre en place un pôle des Caraïbes.
 - Le CAR-SPAW a poursuivi ses efforts pour développer et financer les activités relatives aux récifs coralliens, ainsi qu'avec les principales organisations mondiales et régionales travaillant sur la conservation des coraux.
 - Discussions en cours sur la recherche de l'option la plus appropriée pour héberger les données du GCRMN-Caraïbes sur une plateforme.
52. **Lutter contre la maladie de la perte de tissu corallien pierreux dans les Caraïbes.** Le CAR-SPAW s'est également activement attaqué à la Maladie de la perte de tissu corallien pierreux dans les Antilles françaises. À ce jour, ils ont assisté à cinq (5) réunions qui ont abordé les impacts dans l'ensemble de la région des Caraïbes avec un accent particulier sur les îles de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique. En juillet 2022, le CAR-SPAW a facilité l'organisation d'une session axée sur l'état de la Maladie de la perte de tissu corallien pierreux et les efforts déployés pour répondre à l'épidémie dans les Caraïbes Françaises, en particulier les récifs de la Guadeloupe, de la Martinique, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin).
53. GCFI, par le biais de son initiative MPACconnect en collaboration avec le Programme de conservation des récifs coralliens (CRCP) de la NOAA, le Programme d'évaluation rapide des récifs de l'Atlantique et du Golfe (AGRRA) et SeaGrant, a participé activement à la promotion du traitement et de la surveillance de la Maladie de la perte de tissu corallien pierreux tout le long de la région des Caraïbes. Les activités à ce jour comprennent :

- Le lancement du Document technique de la Maladie de la perte de tissu corallien pierreux, en collaboration avec le Secrétariat, en octobre 2021. Ce document technique a été élaboré pour aider les partenaires régionaux à prendre des décisions fondées sur le suivi des maladies coralliennes et la réponse à la maladie de la perte de tissu corallien pierreux et peut être consulté [ici](#).
 - Peer2Peer Learning Exchange on SCTLD, Key Largo, Floride, 26 septembre 2022. L'échange d'enseignements a réuni cinquante (50) gestionnaires et experts de 15 pays pour planifier les efforts de sauvetage et de restauration des coraux pierreux, en raison de la dévastation causée par la maladie.
 - Affiches SCTLD. Aucune nouvelle affiche n'a été élaborée, mais elles continuent d'être utilisées pour sensibiliser le public à la question de la maladie de la perte de tissu corallien pierreux. Les affiches sont disponibles en anglais, en espagnol et en français.
 - Webinaires SCTLD. Trois (3) webinaires sur la maladie de la perte de tissu corallien pierreux ont eu lieu :
 - Surveillance des récifs sur la maladie de la perte de tissu corallien pierreux (SCTLD), le 16 janvier 2021
 - Atelier sur les approches de traitement et d'intervention contre la maladie de la perte de tissu corallien pierreux, le 14 juin 2021
 - Le sauvetage des coraux des Caraïbes face à la maladie de la perte de tissu corallien pierreux, le 14 mars 2022
54. Le CAR-SPAW a continué de développer des activités visant à promouvoir la conservation et l'utilisation durable des mangroves. En juin 2022, le CAR-SPAW a lancé un appel à propositions pour de petites subventions à court terme (voir le document UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.6). Quinze (15) propositions de conservation ont été approuvées dans le cadre de son appel de projets 2022. Le CAR-SPAW a soutenu les projets de deux ONG impliquées dans la restauration des mangroves, afin de récupérer des habitats importants pour les espèces marines. En Haïti, le Mouvement Haïtien pour le Développement Rural restaure 30 ha de mangroves, afin d'améliorer les conditions de pêche pour la conservation de la biodiversité dans la baie de Belle-Anse, et au Belize, le Clearwater Marine Aquarium met en œuvre un projet de restauration des mangroves pour soutenir les populations locales de lamantins, en réduisant l'érosion côtière et en replantant des zones d'alimentation et d'abri des lamantins à Gales Point.
55. Les réunions impliquées dans la mise en œuvre réussie de ce sous-programme et les webinaires auxquels il a participé et/ou qui ont bénéficié d'un soutien pour renforcer la coordination avec les partenaires, et explorer les synergies en ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable des ressources côtières et marines, sont disponibles dans [les Annexes III et IV](#) :

2.5.2 Réalisations du sous-programme

56. Les principales réalisations de ce sous-programme sont les suivantes :

Réalisations	Indicateurs de succès
Poursuite de la réactivation du Réseau de suivi des récifs coralliens des Caraïbes (GCRMN-Caraïbes)	Terminé Reconnaissance de l'état des récifs coralliens dans la région des Caraïbes à travers un chapitre dédié dans le Rapport mondial 2020 sur l'état des récifs coralliens <i>UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.27</i>
Conservation des écosystèmes critiques	En cours Les menaces qui pèsent sur les récifs coralliens ont été

	<p>identifiées et des actions proposées ont été suggérées pour améliorer la gestion de ces écosystèmes critiques.</p> <p>Voir les documents : <i>Document technique sur la maladie de perte de tissu corallien caillouteux (SCTLD) 2021 du PEC-PNUE</i></p>
Amélioration de la résilience au changement climatique	<p>Terminé Élaboration d'un guide sur les meilleures pratiques de gestion des risques côtiers.</p> <p>Voir les documents : <i>UNEP(DEPI)/CAR WG.43/INF.30</i></p>

2.5.3 Budget du sous-programme

57. Les coûts associés à la mise en œuvre des activités au titre de ce sous-programme ont été les suivants :

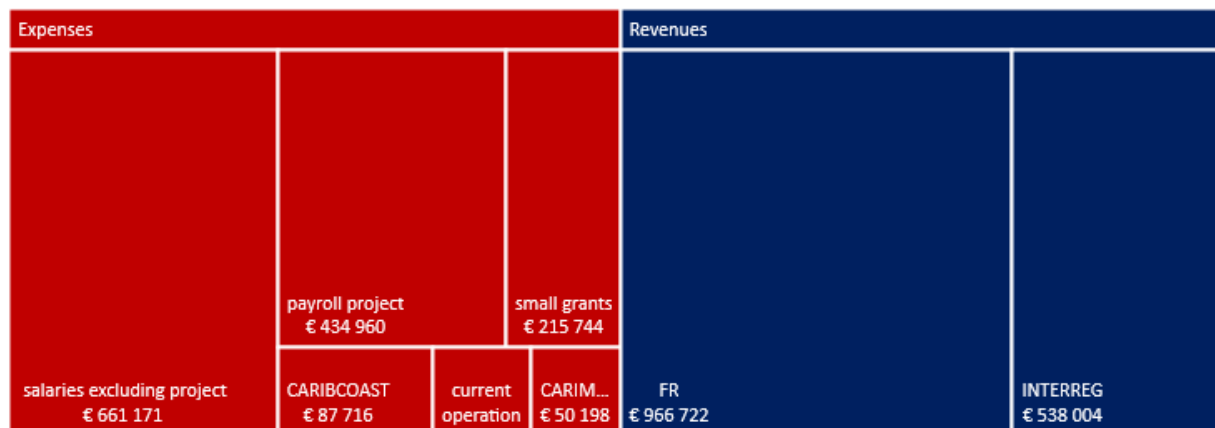
Durée du projet	Source des fonds	Budget du projet (\$US)	Dépenses (\$US)*
2021-2022	Autre	345 000	93 414

*Dépenses du Projet CaribCoast

Annexe I : Sommaire des fonds fournis par le gouvernement Français par l'entremise du CAR-SPAW pour la mise en œuvre des activités de SPAW

Durée du projet	Source des fonds	Budget (\$US)	Dépenses (\$US)
2021-2022	Autre	1 602 477	1 543 971

2021-2022



Annexe II : État du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW)

État	Convention de Cartagena	Déversement d'hydrocarbures	SPAW	LBS				
	Date de signature	Ratifiés / Adhérés	Date de signature	Ratifiés / Adhérés	Date de signature	Ratifiés / Adhérés	Date de signature	Ratifiés / Adhérés
Antigua-et-Barbuda		11-sept-86		11-sept-86	18-janv-90			13-Juillet - 10
Bahamas		24-juin-10		24-juin-10		24-juin-10		24-juin-10
Barbade	5-mars-84	28-mai-85	5-mars-84	28-mai-85		14-oct-02	24-juin-10	24-juin-10
Belize		22-sept-99		22-sept-99		4-janv-08		4-Févr-08
Colombie	24-mars-83	3-mars-88	24-mars-83	3-mars-88	18-janv-90	5-janv-98	2-oct-00	
Costa Rica		1-Août-91		1-Août-91			6-oct-99	26-mai-16
Cuba		15-sept-88		15-sept-88	18-janv-90	4-Août-98		
Dominique		5-oct-90		5-oct-90				
République dominicaine		24-nov-98		24-nov-98		24-nov-98	3-Août-00	6-sept-12
France	24-mars-83	13-nov-85	24-mars-83	13-nov-85	18-janv-90	5-avr-02	6-oct-99	4-mai-07
Grenade	24-mars-83	17-Août-87	24-mars-83	17-Août-87		5-mars-12		5-mars-12
Guatemala	5-Déc-83	18-Déc-89	5-Déc-83	18-Déc-89	18-janv-90			
Guyana		14-juil-10		14-juil-10		14-juil-10		14-juil-10
Haïti								
Honduras	24-mars-83	13-oct-18	24-mars-83	13-oct-18		13-oct-18		13-oct-18
Jamaïque	24-mars-83	1-avr-87	24-mars-83	1-avr-87	18-janv-90			5-nov-15
Mexique	24-mars-83	11-avr-85	24-mars-83	11-avr-85	18-janv-90			
Pays-Bas	24-mars-83	16-avr-84	24-mars-83	16-avr-84	18-janv-90	2-mars-92	6-oct-99	
Nicaragua	24-mars-83	25-Août-05	24-mars-83	25-Août-05		4-mai-21		
Panama	24-mars-83	6-nov-87	24-mars-83	6-oct-87	16-janv-91	27-sept-96		9-juil-03
Saint-Kitts-et-Nevis		15-juin-99		15-juin-99				
Sainte-Lucie	24-mars-83	30-nov-84	24-mars-83	30-nov-84	18-janv-90	18-mai-00		30-janv-08
Saint-Vincent & Les Grenadines		11-juil-90		11-juil-90	26-juil-91	26-juil-91		
Suriname								
Trinidad-et-Tobago		24-janv-86		24-janv-86	18-janv-90	10-Août-99		28-mars-03
Royaume-Uni	24-mars-83	28-Fév-86	24-mars-83	28-Fév-86	18-janv-90			
États-Unis d'Amérique	24-mars-83	31-oct-84	24-mars-83	31-oct-84	18-janv-90	16-avr-03	6-oct-99	13-Fév-09
Venezuela	24-mars-83	18-Déc-86	24-mars-83	18-Déc-86	18-janv-90	28-janv-97		
Commission économique européenne	24-mars-83							

Annexe III : Liste des réunions organisées et/ou auxquelles on a participé

Réunion	Propos	Date et lieu	Relation avec les objectifs du programme
Atelier : Projets pilotes de science citoyenne du réseau collaboratif CaMPAM	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur les projets pilotes de science citoyenne du réseau collaboratif CaMPAM 	<p>Mai 2021</p> <p>Virtuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions /législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition
Lancement du Document technique de la Convention de Cartagena sur le Sargassum, lors de l'événement parallèle de la conférence All-Atlantic 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Relever les défis, les solutions et les opportunités derrière la propagation des sargasses à travers l'Atlantique tropical • Introduction au Centre d'information sur les sargasses et au document technique 2021 du PNUE sur les sargasses • Catalyser les actions de liaison et la coordination à travers l'océan Atlantique 	<p>2 juin 2021</p> <p>Virtuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/ législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Onzième Conférence des Parties à SPAW (COP11)	<ul style="list-style-type: none"> • Pour discuter des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - les problèmes émergents qui menacent la biodiversité marine dans la région, - la création de groupes de travail pour améliorer la conservation des mammifères marins, 	<p>27 juillet 2021</p> <p>Virtuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces

	des tortues marines, des coraux et des poissons herbivores, entre autres		<ul style="list-style-type: none"> • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Promouvoir la collaboration des partenaires régionaux pour faire progresser la gestion et la gouvernance de l'afflux de sargasses dans la mer des Caraïbes (SARG'COLLAB) Réunion de consultation	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction au projet de note conceptuelle • Fournir des commentaires et des discussions • Présenter des possibilités de collaboration et de financement 	21 septembre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Atelier virtuel intersessions du Dialogue mondial de l'Initiative pour un océan durable (SOI) avec les organisations pour les mers régionales et les organismes régionaux de pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des mises à jour sur l'état d'avancement des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Coordination et collaboration à l'échelle régionale, - impacts de la pandémie de COVID-19 sur la coordination et la collaboration à l'échelle régionale, - rôles et opportunités des organisations régionales et de la collaboration régionale dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 • discussion détaillée sur les prochaines étapes • présentation et discussions détaillées sur les futures opportunités 	29 septembre – 1er octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

	de collaboration régionale dans les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.		
Réunion sur les concepts préliminaires sur les « autres mesures de conservation efficaces par zone	<ul style="list-style-type: none"> Présenter aux points de liaison nationaux de SPAW les concepts préliminaires sur les « Autres mesures de conservation efficaces par zone » au sein des négociations en cours sur le Cadre mondial de la biodiversité 2022-2030 de la CDB. 	6 octobre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030 Amériques tropicales Série d'ateliers de co-conception (#7) : Possibilités et synergies coexistantes : Explorer Opportunités d'un océan récolté et productif dans le WTA	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer, co-concevoir et soumettre des actions régionales de la Décennie des océans pour approbation dans le cadre de l'effort collectif mondial 	7 octobre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Atelier de restauration des mangroves	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités locales et régionales en matière de restauration des mangroves Renforcement du réseau de chercheurs, de conservacionnistes, d'autorités du parc ou de toute personne passionnée par la restauration de la nature 	25-28 octobre 2021 Bonaire Virtuel & En personne	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes Conservation des espèces menacées et en voie de disparition

	<ul style="list-style-type: none"> • Échange d'enseignements appris, d'idées et de conseils sur les techniques de restauration des mangroves 		<ul style="list-style-type: none"> • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Réunion de lancement des Centres d'activités régionaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration entre les centres d'activités régionaux (CAR) du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) 	16 novembre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées
Atelier CARI'MAM sur les échouages	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les outils de formation CARI'MAM sur l'échouage • Discuter des projets de collaboration régionale 	17 novembre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition
Lancement du Manuel pour la restauration écologique des mangroves dans la région mésoaméricaine et la région des Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire et promouvoir le Manuel pour la restauration écologique des mangroves dans la région mésoaméricaine et la région des Caraïbes 	1 décembre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
ACP MEA III 2ème réunion du Comité directeur du Projet (PSC2)	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme • Définir les priorités stratégiques, identifier 	7-8 décembre 2021 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des

	<p>les questions transversales en fonction des ressources disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les enseignements tirés des phases ACP précédentes • Renforcer les échanges Sud-Sud et l’alignement des actions entre les partenaires de mise en œuvre, en utilisant les opportunités émergentes 		<p>zones protégées dans la région des Caraïbes</p>
<p>2022 Réunion annuelle WIDECAST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Partager des informations sur la mise en œuvre du Protocole SPAW en ce qui concerne la gestion et la conservation des tortues marines • Apprendre des expériences des pairs et faciliter le travail en réseau et les partenariats 	<p>23–25 mars 2022 Virtuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition
<p>Atelier de renforcement des capacités pour la région des Caraïbes et l’Amérique centrale sur d’autres mesures de conservation efficaces par zone dans le secteur des pêches marines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la capacité des pays de la région d’identifier, de désigner et de rendre compte des autres mesures de conservation efficaces par zone dans le secteur de la pêche maritime. • Pour permettre aux participants de comprendre ce qu’étaient les autres mesures de conservation efficaces par zone, les critères et les types ont été présentés. • Présenter des exemples 	<p>20-21 avril 2022 (Partie I) 27-28 avril 2022 (Partie II) Virtuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/ législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

	<p>de la manière dont les autres mesures de conservation efficaces par zone pourraient être appliquées dans divers contextes de la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter un aperçu des travaux de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles en mettant l'accent sur les objectifs du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) et le rôle important qu'il joue dans l'amélioration de la gouvernance des océans. 		
Atelier régional des parties prenantes sur le renforcement des capacités et le transfert de technologie dans le contexte du nouvel Accord juridiquement contraignant pour la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des cadres existants de renforcement des capacités et de transfert de technologie • Discuter des besoins généraux en capacité de la région pour mettre en œuvre les dispositions proposées de l'accord 	28 avril 2022 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Vingt-deuxième Réunion mondiale du Programme pour les mers régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer les nouvelles orientations stratégiques pour les mers régionales 2022-2025 et lancer leur mise en œuvre. • Examiner le rôle du Programme pour les mers régionales ; Gouvernance des océans; Contribution du Programme pour les mers régionales à la Conférence des Nations Unies sur les 	25-27 mai 2022 Seychelles	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration avec d'autres programmes pour les mers régionales • Intégrer davantage les sous-programmes et les domaines d'intervention thématiques d'AMEP et de SPAW • Lier l'économie bleue à la conservation de la biodiversité, à la pollution, aux moyens

	océans de juin 2022 ; Forum des régions marines de l'océan Indien occidental en 2023; entre autres		de subsistance et au Cadre mondial de la biodiversité
COM:ES « La neuvième réunion du Conseil des ministres de l'OECE sur la durabilité environnementale »	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la coordination et l'alignement des projets et programmes à entreprendre aux niveaux national et régional dans les Caraïbes orientales sous le thème « Passer à des approches plus intégrées pour la durabilité, la résilience et la prospérité dans les PEID de l'OECE ». 	31 mai au 1er juin 2022 Saint-Vincent et Les Grenadines	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la ratification du Protocole SPAW Renforcer le partenariat avec le PNUE, notamment par la signature éventuelle d'un Mémorandum d'entente avec la Commission de l'OECE
Atelier régional sur l'indice d'eutrophisation côtière des proliférations potentielles et nuisibles d'algues	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les capacités à comprendre les principales sources et impacts de la contamination par les éléments nutritifs et à apprendre comment la région peut améliorer les rapports de l'ODD 14 sur l'Indice du potentiel d'eutrophisation côtière. 	25 – 27 juillet 2022 Trinidad-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/ législations concernées Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes Conservation des espèces menacées et en voie de disparition Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Réunion du Comité directeur GCRMN-Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la poursuite de l'élaboration d'indicateurs des récifs coralliens, des évaluations régionales, de l'homogénéisation et de l'acquisition de données Fournir des mises à jour depuis la dernière réunion officielle du comité directeur 	Août 2022 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers Articles 10 et 11 de SPAW

	<p>(Mexique, 2017) et la dernière réunion non officielle du comité directeur (San Andres, 2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer et approuver le plan de travail biennal du Réseau mondial de suivi des récifs coralliens • Diffuser le rapport des réalisations CLME+ sur SoMH et RSAP pour rétroaction et amélioration. • Diffuser le travail du Secrétariat et ses protocoles et demander l'appui du Ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas 		
<p>Activités de formation à la surveillance des récifs coralliens du GCRMN pour les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni (Anguilla, îles Vierges britanniques, Montserrat et îles Turques et Caïques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Événements de formation sur la surveillance des récifs coralliens du GCRMN organisés par le JNCC. • CAR-SPAW a présenté le centre caribéen du GCRMN 	<p>Août 2022</p> <p>Virtuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers • Articles 10 et 11 de SPAW
<p>6ème, 7ème, 8ème, 9ème, 10ème et 11ème réunion du Comité directeur du Projet CARIB COAST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'avancement des activités dans le cadre du projet CARIB-COAST. 	<p>Janvier 2021 Juin 2021 Janvier 2022 Juin 2022 Septembre 2022</p> <p>Virtuel Octobre 2022 Guadeloupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
<p>ACP MEA III 3ème</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'état 	<p>18 - 21 octobre 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies

réunion du Comité directeur du Projet (PSC2)	<p>d'avancement de la mise en œuvre du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les priorités stratégiques, identifier les questions transversales en fonction des ressources disponibles • Examiner les enseignements tirés des phases ACP précédentes • Renforcer les échanges Sud-Sud et l'alignement des actions entre les partenaires de mise en œuvre, en utilisant les opportunités émergentes 	Bruxelles, Belgique	<p>avec les institutions/ législations concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes
Atelier régional de partage d'expériences du réseau MedPAN	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux gestionnaires des MPA et aux parties prenantes de mettre en commun et de partager l'information, les compétences et les expériences • Faire le point sur les meilleures pratiques et approches pour améliorer et évaluer l'efficacité de la gestion des MPA, afin d'obtenir des résultats tangibles en matière de conservation. 	<p>25-27 octobre 2022</p> <p>Petrovac, Monténégro (Virtuel et en personne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Articles 6-11 de SPAW
Troisième réunion du Dialogue mondial sur L'Initiative pour un océan durable avec les organisations pour les mers régionales et les organismes régionaux des	<ul style="list-style-type: none"> • Faire progresser le dialogue sur des questions clés d'intérêt commun dans l'ensemble de l'organisation régionale 	<p>25-28 octobre 2022</p> <p>Busan, Corée du Sud</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/ législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et

pêches	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les rôles et opportunités tangibles et la collaboration régionale dans la mise en œuvre du prochain cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et d'autres objectifs mondiaux clés en matière d'océans. 		utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
La 75e réunion annuelle du GCFI – sessions techniques sur les pêches, la science / gestion des sargasses et les questions émergentes	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer et soutenir la session sur les pêches, les zones marines protégées, les sargasses et les questions émergentes • Identifier et soutenir la mise en œuvre de stratégies de gestion efficaces pour la conservation, la résilience accrue et l'utilisation durable des écosystèmes coralliens. • Établir des partenariats et diffuser des informations relatives au Secrétariat de la Convention de Cartagena et à ses Protocoles sur des sujets, tels que les zones marines protégées, l'aménagement du territoire, les mammifères marins, le changement climatique, les coraux, les déchets marins et les plastiques. • Identifier les opportunités de partenariats futurs dans 	7–11 novembre 2022 Fort Walton Beach, Floride, États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

	la mise en œuvre du Plan de travail 2021/2022 du Secrétariat en mettant l'accent sur les déchets marins, les sargasses et les zones marines protégées		
Réunions de l'Équipe spéciale sur l'acidification des océans dans les Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et collaborer aux activités sur l'acidification des océans dans la région 	25 février 2022 25 mars 2022 29 avril 2022 23 juin 2022 28 juillet 2022 25 août 2022 22 septembre 2022 17 novembre 2022 Virtuel	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

Réunion	Propos	Date et lieu	Relation avec les objectifs du programme
Consultation préparatoire CARICOM/CRFM sur les espèces marines proposées pour inscription à la COP19 de CITES	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des 6 propositions d'inscription soumises à CITES concernant les espèces aquatiques exploitées commercialement, en vue de veiller à ce que les points de vue des décideurs régionaux et nationaux, des fonctionnaires responsables de la gestion, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources marines vivantes et autres ressources aquatiques, et des parties prenantes régionales intéressées par la pêche, soient pris en 	14-25 novembre 2022 Panama City, Panama	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition

	compte dans le processus décisionnel de la COP 19 de CITES.		
Événement parallèle à la COP15 sur les sargasses	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence certaines stratégies nationales mises en œuvre dans la zone pour lutter contre les sargasses (France - Barbade - Mexique) • Encourager la mobilisation des États de la Caraïbe pour accentuer la coopération régionale, notamment dans le cadre de la Convention de Cartagena, pour une meilleure prise en compte du problème des sargasses dans son programme de travail 	16 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

Annexe IV : Liste des webinaires organisés et/ou suivis

Webinaire	Propos	Date	Relation avec les objectifs du programme
Outils de collecte de données Sargassum Watch (NOAA)	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les différents outils pour enregistrer les observations de sargasses ainsi que les produits et services offerts par le programme Ocean Watch du Pôle régional des Caraïbes et du Golfe du Mexique (NOAA). 	21 janvier 2021	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes Conservation des espèces menacées et en voie de disparition Articles 10 et 11 de SPAW
Le défi des sargasses : Opportunités de collaboration entre l'Afrique de l'Ouest et la région des Caraïbes (Webinaire 5)	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une mise à jour sur la situation des sargasses des pays de la région Créer des synergies entre les pays, les agences des Nations Unies et les autres parties prenantes sur les sargasses 	10 juin 2021	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées Conservation des espèces menacées et en voie de disparition
Vers une gestion axée sur les écosystèmes dans la région des Caraïbes.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en évidence les succès et les enseignements tirés du projet CLME+ de gestion par écosystème (EBM) (Guyana, Suriname et Trinidad) 	9 juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers
Lancement du Document technique sur la maladie de perte de tissu corallien pierreuse (SCTLD)	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les conclusions sur la SCTLD dans la région des Caraïbes 	25 octobre 2021	<ul style="list-style-type: none"> Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

<p>Clôture du programme <i>Circle</i> : Débris marins, sargasses et planification spatiale marine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dialoguer avec des experts et des parties prenantes sur les débris marins, les sargasses et la planification spatiale marine • Mettre en place une plateforme interactive d'apprentissage et de partage des connaissances 	<p>17 novembre 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition • Articles 10 et 11 de SPAW
<p>Programme SAR'COOP : Webinaire Collecte et valorisation des sargasses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur le thème de la collecte et de la valorisation selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une approche institutionnelle pour mettre en évidence les stratégies nationales et/ou régionales dans le domaine sur le sujet ○ Le point de vue de la recherche fondamentale ○ Un aperçu des derniers processus établis en recherche et développement ○ Éléments liés à la finance 	<p>7 avril 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation des espèces menacées et en voie de disparition • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Article 12 de SPAW
<p>Lancement des lignes directrices pour la restauration des récifs coralliens dans le secteur du tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le <i>Guide de restauration des récifs coralliens pour le secteur du tourisme</i>, qui présente les meilleures pratiques de restauration des coraux soutenues par la recherche scientifique, l'expérience des praticiens et les contributions des parties prenantes. • Révéler les opportunités clés pour l'industrie du tourisme liées à la restauration des coraux 	<p>22 juin 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination/synergies avec les institutions/législations concernées • Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers

ANNEXE V : État des décisions de la 11e Conférence des Parties (COP11) et de la 9e réunion du STAC (STAC9)

9ème STAC SPAW	
Recommandations	Mesure(s) prise(s)/état
III - PROGRAMME DE TRAVAIL & BUDGET 2021-2022	
3.2 <i>La mise en œuvre du plan de travail et du budget tient compte des synergies avec les travaux des Parties et d'autres organismes pour atteindre les objectifs du Protocole.</i>	En cours Synergies avec NOAA : Acidification des océans, sargasses et SCTL D; zones protégées de l'UICN ; Mangroves, CINVESTAV; GCFI SCTL D; UNESCO COI Acidification des océans, 2020-2030 Restauration des écosystèmes. Partenariat avec l'Initiative pour un océan durable sur les autres mesures de conservation efficaces par zone
3.3 <i>Le Secrétariat continue d'intégrer les activités relevant des programmes de travail sur l'évaluation et la gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) et SPAW, selon qu'il convient, et recommande en outre que les Parties contractantes encouragent une plus grande intégration des sous-programmes dans la mise en œuvre des plans de travail pour l'exercice biennal 2021-2022.</i>	En cours Réunions conjointes en cours des sous-programmes et mise en œuvre du plan de travail, selon qu'il convient. Volontaires et Officiers de programme auxiliaires dédiés à MEA ACP travaillant sur le lien entre AMEP et SPAW. Intégration d'AMEP et SPAW dans le plan de travail ACP MEA (par exemple, SSFA avec GWP-C et GCFI)
3.4 <i>Le Secrétariat de SPAW et le CAR SPAW améliorent et maintiennent la collaboration et la communication avec des rôles, des activités et un financement clairement définis liés au plan de travail.</i>	En cours Sur la base des recommandations du STAC et des décisions de la COP, le Secrétariat et le CAR/SPAW doivent rédiger un plan d'action détaillant le budget provisoire, les ressources (ou le manque de ressources) et un calendrier.
3.5 <i>Le Secrétariat de SPAW et le CAR-SPAW demandent des commentaires de la part des Parties contractantes lors de l'élaboration du plan de travail et du budget du SPAW pour 2023-2024, avec la possibilité d'examiner et de commenter avant la STAC10.</i>	Terminé Un document de synthèse a été préparé et partagé avec les Parties contractantes en novembre 2022 pour leur contribution
IV - PROTOCOLE DE SPAW et SOUS-PROGRAMME	
4.4 <i>Un comité ou un groupe de travail soit créé pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du CCST, des décisions de la Conférence des Parties et du plan de travail et du budget de la Stratégie pour la promotion de la femme, et pour donner des orientations au secrétariat, selon qu'il convient, en vue de parvenir à une mise en œuvre efficace et efficiente de la Convention et du Protocole.</i>	En cours Le Bureau de SPAW souhaite continuer à superviser le Protocole SPAW. La réunion du Bureau est prévue pour le premier trimestre de 2023.

V - ZONES PROTEGEES	
<p>5.5 <i>Le Secrétariat continue d'identifier les synergies entre le projet ACP MEA III et la mise en œuvre du Protocole SPAW, y compris les projets et les travaux effectués par le CAR-SPAW et le Groupe de travail sur les zones protégées.</i></p> <p>5.6 <i>Les Parties contractantes demandent que le Groupe de travail sur les zones protégées, en collaboration avec le Secrétariat et le CAR SPAW, selon qu'il convient, examine les recommandations présentées dans l'« Évaluation de l'impact et de l'efficacité du CaMPAM » (UNEP(depi)/CAR-WG.42/INF.41 Add.1) et l'« Évaluation de la connectivité entre les zones protégées inscrites sur la liste SPAW pour guider le développement d'un réseau écologique fonctionnel de zones protégées dans les Caraïbes » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10), et présente un document optionnel au STAC10 qui évalue la faisabilité de la mise en oeuvre des recommandations et suggère des moyens possibles de le faire dans le court, moyen et long terme.</i></p>	<p>Terminé</p> <p>En réponse à la recommandation du STAC 9, un consultant a travaillé avec le soutien du CARC SPAW et du groupe de travail sur les MPA pour produire deux documents et une synthèse à l'appui des discussions au cours du STAC 10.</p>
VII - SARGASSES	
<p>7.2 <i>Le Secrétariat poursuit la coordination et la collaboration avec les initiatives régionales et mondiales pertinentes pour étudier les causes et promouvoir les synergies et les solutions aux afflux de sargasses côtières, dans le cadre du Protocole SPAW et de la Convention de Cartagena.</i></p>	<p>En cours</p> <p>Le Secrétariat a entamé une collaboration avec l'Université maritime mondiale pour travailler sur les sargasses. Entre autres pour produire la 3ème version du Document technique sur les Sargasses.</p>
VIII – GROUPE DE TRAVAIL	
<p>8.1 <i>Le Secrétariat, par l'intermédiaire du CAR-SPAW, avec la participation des Parties contractantes intéressées, examine et met à jour les termes de référence des Groupes de travail ad hoc, selon qu'il convient et en tenant compte des suggestions faites au cours du STAC9, notamment en clarifiant la structure, les tâches et la participation au Groupe de travail sur les espèces.</i></p> <p>8.2 <i>Le Secrétariat, par l'intermédiaire du CAR-SPAW, distribue les termes de référence révisés à l'Assemblée du STAC pour approbation intersessions par les Parties contractantes.</i></p>	<p>Terminé</p> <p>Un travail intense et collaboratif a été mené par le CAR-SPAW, d'abord avec les Parties contractantes et les observateurs, puis uniquement avec les Parties contractantes, pour réviser les termes de référence et les tâches actuelles des GT. Plusieurs Parties contractantes ont été fortement impliquées dans la révision du texte, avec une participation active à des séances de travail spécifiques et à des consultations en ligne.</p> <p>Les conditions révisées ont été distribuées du 17 décembre au 10 janvier. Les termes de référence ont été approuvés le 11 janvier.</p>

	Un calendrier inversé a été préparé pour faciliter la discussion et mettre en perspective les travaux et les contraintes des groupes de travail.
X - QUESTIONS ÉMERGENTES	
<i>10.1 Le Secrétariat et le CAR-SPAW répondent aux besoins de renforcement des capacités en matière de la maladie de perte de tissu corallien pierreux et travaillent avec des partenaires de la région pour faciliter le partage d'informations et mettre en œuvre des programmes de formation, le cas échéant, pour promouvoir la prévention, la détection et la réponse à cette nouvelle menace pour les écosystèmes des récifs coralliens des Caraïbes.</i>	Terminé Le Secrétariat de la Convention de Cartagena du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) ont lancé un document technique conçu pour aider les partenaires régionaux à prendre des décisions éclairées sur le suivi des maladies coralliennes et la réponse à la maladie de perte de tissu corallien pierreux (SCTLD) nouvellement identifiée. Le document a été lancé le 25 octobre 2021.
XI - ESPÈCES	
<i>11.6 Le sous-programme SPAW, y compris le Secrétariat et le CAR-SPAW, renforce la coordination et la communication avec les organismes régionaux de pêche, afin d'améliorer la conservation et la gestion des espèces inscrites dans les annexes du Protocole SPAW.</i>	En cours Le Secrétariat a désigné le CAR-SPAW pour participer au groupe de travail FAO/WECAFC sur les requins. Dans le cadre de son programme d'appel à propositions 2021, le CAR-SPAW soutient 2 programmes sur la conservation de l'agrégation de poissons (y compris le mérrou de Nassau) au Belize et à Porto-Rico, et 1 en République dominicaine sur les pièges à poissons sélectifs. voir aussi le projet élaboré à l'annexe 2 du plan de travail
<i>11.7 Le STAC, par l'intermédiaire des experts sur les mammifères marins du Groupe de travail sur les espèces, révise et met à jour le PAMM, en tenant compte des nouvelles informations et des faits nouveaux survenus depuis 2008, y compris l'« Analyse scientifique et technique de la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans les Caraïbes », et présente le PAMM mis à jour au STAC10 pour examen et considération.</i>	Terminé Le Groupe de travail sur les espèces a examiné le PAMM et présentera un PAMM mis à jour au STAC10.

11e Conférence des Parties à SPAW	
Décisions	État/Mesure(s) prise(s)
<i>1. Encourager les gouvernements de la région qui ne l'ont pas encore fait à devenir Parties contractantes au Protocole SPAW, en particulier la région mésoaméricaine.</i>	En cours Des ateliers régionaux organisés avec des parties non contractantes en décembre 2021 et des discussions bilatérales et des activités de sensibilisation ont eu lieu pour déterminer la meilleure façon de fournir ce soutien. Les rapports d'atelier et la matrice d'évaluation des besoins sont disponibles. La sensibilisation a permis à la CCAD, au projet MésoAmerican Barrier Reef et à ELAW de soutenir la ratification des pays mésoaméricains
<i>2. Exhorter toutes les Parties contractantes et les autres parties en mesure de le faire d'accroître les contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale régional.</i>	En cours Le Secrétariat a engagé des communications et/ou des discussions avec des pays concernant des contributions, notamment Anguilla, la Dominique, la République dominicaine, Cuba, la France, la Grenade et les États-Unis.
<i>3. Demander au Secrétariat et aux CAR de renforcer l'intégration entre les protocoles LBS et SPAW, y compris la représentation croisée des experts entre les groupes de travail.</i>	En cours Un représentant du CAR-SPAW a participé à l'atelier régional ICEP organisé par les CAR LBS en juillet 2022. Les capacités limitées ont eu une incidence sur la capacité d'avoir une participation croisée globale, mais il y a eu une plus grande intégration entre les deux domaines d'activité
<i>4. Approuver le « Plan de travail et budget du sous-programme « relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées »(SPAW) pour l'exercice biennal 2021-2022 (PNUE (DEPI)/CAR WG.42/3 Rev.1) tel que présenté à la réunion, y compris les amendements proposés par le Groupe de travail.</i>	Terminé Plan de travail et budget SPAW 2021-2022 approuvés par la COP11 et adoptés par IGM19 et mis en œuvre par le Secrétariat (voir PNUE (DEPI)/RAC WG.42/3 Rev.1)
<i>5. Exhorter les Parties contractantes à répondre aux demandes du Secrétariat de nommer des experts aux groupes de travail créés par les Parties contractantes.</i>	Terminé Les termes de référence ont été finalisés en janvier 2022. Des experts des groupes de travail ont été désignés et des réunions ont été convoquées à partir de juin 2022. Aucune autre action.
<i>6. Adopter les recommandations de la neuvième réunion du Comité consultatif scientifique et technique sur le Protocole SPAW, telles qu'elles figurent dans le document</i>	Terminé

UNEP/(DEPI)/CAR WG.42/8.	
<p>7. Demander au Bureau de SPAW d'examiner la nécessité, le rôle et la possibilité de créer un nouveau comité ou groupe de travail, tel que mentionné dans la Recommandation IV (4) de STAC9 SPAW, et que le Bureau fasse rapport à la STAC10 et à la COP12.</p>	<p>En cours</p> <p>Une proposition a été envoyée au Bureau de SPAW par le Secrétariat concernant le rôle du Bureau de SPAW pour assurer la supervision du Protocole SPAW et recommandant qu'il soit placé sous l'autorité du Bureau de la Convention. Réponses reçues de tous les membres du Bureau et discussions initiales tenues lors de la réunion du Bureau de la Convention en décembre 2022.</p>
<p>8. Faire bon accueil à la désignation par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et de la Décennie des sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) et encourager les Parties à participer activement et à appuyer le Secrétariat dans la mise en œuvre des activités à cet égard.</p>	<p>Terminé</p> <p>Le Secrétariat a lancé les lignes directrices pour la restauration des mangroves en décembre 2021 et les lignes directrices pour la restauration des récifs coralliens pour le secteur du tourisme en juin 2022, toutes deux promues sur le site Web et la bibliothèque de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes</p>
<p>9. Faire bon accueil aux offres des gouvernements d'explorer avec le Secrétariat la possibilité d'accueillir les réunions STAC10 SPAW et COP12 en 2022.</p>	<p>En cours</p> <p>Le Royaume des Pays-Bas a exprimé son intérêt d'accueillir la prochaine COP et les informations concernant les coûts prévus ont été partagées en mai 2022. Des discussions sont en cours pour l'organisation éventuelle de toutes les COP en 2023. Le STAC 10 SPAW sera convoqué virtuellement.</p>
<p>10. Demander au Secrétariat d'examiner les pertinences concernant la convocation des réunions STAC10 et COP12 de SPAW en 2022, en présentiel ou virtuellement, en tenant compte de la situation financière du Secrétariat.</p>	<p>En cours</p> <p>En raison du coût de la convocation des STAC en personne, celle-ci se tiendra virtuellement puisqu'aucune offre d'accueil n'a été reçue.</p>
<p>11. Exhorter les États de poursuivre leurs efforts et de respecter leurs engagements en matière de protection des zones, des espèces et des écosystèmes. En particulier, renforcer et mieux coordonner les efforts en termes de protection d'espèces importantes, telles que les élasmobranches et les poissons-perroquets et également fournir, le cas échéant, des rapports sur les exceptions à la protection des espèces conformément au Protocole.</p>	<p>En cours</p> <p>Il a été rappelé aux Parties contractantes qu'elles devaient respecter leurs engagements et soumettre leurs rapports d'exemptions et leurs propositions d'inscription d'espèces et de zones protégées au Protocole SPAW pour examen par les groupes de travail.</p>
<p>12. Demander au Secrétariat et au CAR-SPAW d'informer systématiquement les Parties contractantes en amont des activités, des Mémoires d'entente et des projets envisagés pour encourager leur participation, le cas</p>	<p>En cours</p> <p>Les Parties contractantes ont été informées à l'avance des nouveaux projets et des Mémoires</p>

<i>échéant.</i>	d'entente possibles.
-----------------	----------------------